Français

Die starke Marke

Edition 01/14

Traduction des instructions de service et de maintenance originales
Machine de base « EVOTRAK »

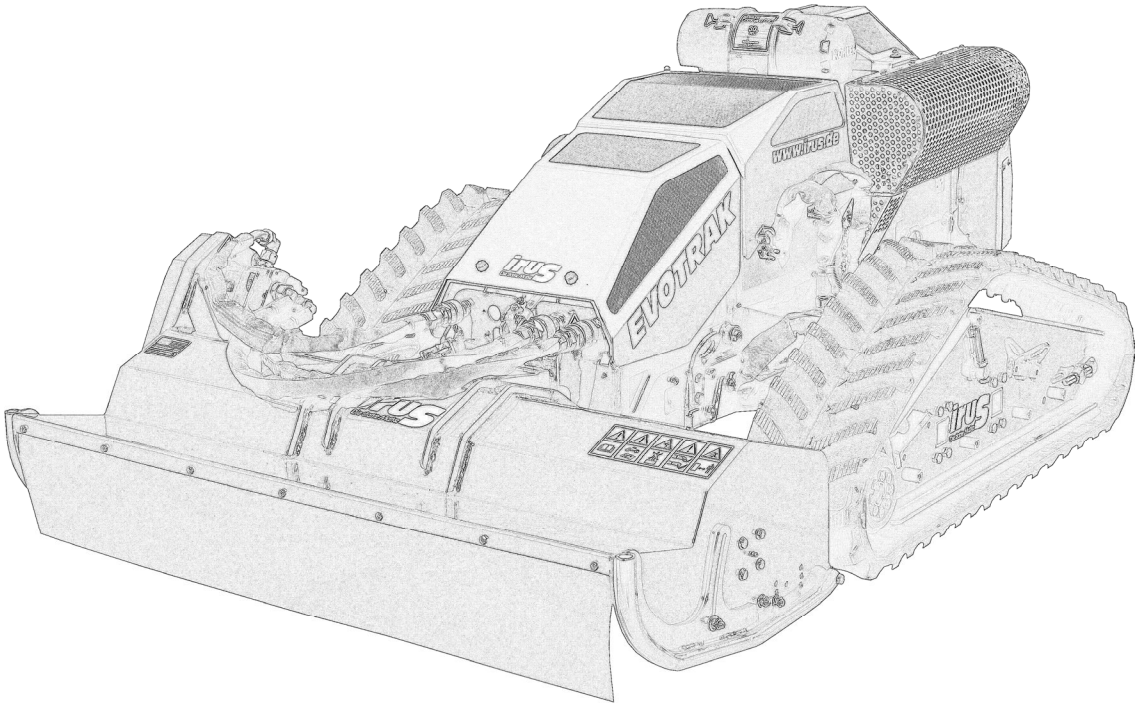

IRUS - Motorgeräte GmbH • D-72393 Burladingen-Salmendingen
Industriegebiet Häuslerwasen • Tél : +49 (0) 7126 / 928949 - 0 • Fax : - 99
Internet : http://www.irus.de • Email : info@irus.de

Français

Cher client ***IRUS***,

nous vous remercions d'avoir choisi un ***IRUS EVOTRAK***. Nous espérons que vous serez satisfait de notre produit.

Pour assurer une longue de vie et les meilleures performances à votre nouveau ***IRUS EVOTRAK***, nous vous prions de veiller scrupuleusement aux instructions de service et de maintenance. Celles-ci vous permettront de prévenir d'éventuels dommages ou accidents qui pourraient survenir suite au non respect des instructions et pour lesquels l'entreprise ***IRUS*** **Motorgeräte GmbH** ne peut endosser de responsabilité.

Les présentes instructions de service et de maintenance constituent un élément essentiel de la machine et doivent par conséquent être toujours jointes lors d'une vente ou d'une revente.

La conservation du présent manuel à un emplacement bien défini vous permet, à vous et à l'utilisateur de la machine, de disposer d'un ouvrage de référence.

Remarques :
les illustrations, descriptifs et informations contenus dans ce manuel ne nous engagent pas. L'entreprise IRUS Motorgeräte GmbH se réserve le droit de procéder à tout moment et sans avis préalable à des modifications.

Conditions de garantie :
L'entreprise ***IRUS*** **Motorgeräte GmbH** garantit ses appareils et machines durant la période stipulée sur la carte de garantie ou prescrite par la législation en vigueur après la livraison. Durant cette période, nous remplacerons toutes les pièces présentant un vice de matériau ou un défaut de fabrication. **En cas de réparations durant la période de garantie, il faut en informer au préalable le constructeur.** L'entreprise ***IRUS*** **Motorgeräte GmbH** informe expressément qu'un recours à la garantie ne peut avoir lieu qu'après une expertise ou un retour des pièces défectueuses. Le renvoi des pièces faisant l'objet d'un réclamation se fait franco domicile avec la demande de garantie dûment remplie. La garantie est exclue pour les pièces d'usure, telles que les couteaux, courroies trapézoïdales, les câbles Bowden, câbles de démarrage, etc. ou pour les pièces cassées, suite à un traitement non conforme, un manque de soin ou d'entretien ou au non respect des instructions de service.
Le recours à la garantie est exclu,
- si l'exploitant a procédé à des modifications sur la machine ou l'appareil,
- s'il a utilisé des pièces détachées autres que celles fournies par IRUS,
- en cas d'erreurs de manipulation,
- si durant la période de garantie des réparations sont effectuées sur la machine / l'appareil sans notre autorisation expresse par des personnes non qualifiées,
- en cas d'utilisation non conforme à la destination,
- en cas de non respect des instructions de service et de maintenance.

Information :
en ce qui concerne les moteurs thermiques et les groupes hydrauliques, les conditions de garantie de chaque constructeur s'appliquent en l'espèce.

Remarque importante !
Il est obligatoire de compléter la carte de garantie ci-jointe et de nous la renvoyer après signature par vous-même et par votre revendeur immédiatement après l'achat de la machine. ***Aucune garantie*** *ne sera accordée si nous n'avons pas reçu votre carte d'enregistrement de la garantie.*

Nous vous souhaitons une grande satisfaction avec votre machine ***IRUS*** !

Sommaire :

1 UTILISATION DE LA MACHINE 5

1.1 GENERALITES 5
1.2 EMPLOI INTERDIT 5
1.3 UTILISATION CONFORME A LA DESTINATION 5

2 DESIGNATION DU PRODUIT 6

3 CONSIGNES DE SECURITE 7

3.1 PANNEAUX DE SECURITE / SYMBOLES D'AVERTISSEMENT 11
3.2 BRUIT 13
3.3 DISPOSITIFS DE PROTECTION SUR LA TONDEUSE 13
3.3.1 Dispositifs de protection 13
3.3.2 Commande d'Arrêt d'urgence 13
3.3.3 Réaction / mouvement imprévisible de la machine 13
3.3.4 Ecart de sécurité par rapport à l'opérateur et d'autres personnes (périmètre de danger) 14

4 LIVRAISON 15

4.1 ÉTENDUE DE LA LIVRAISON 15

5 DESCRIPTION GENERALE DE LA MACHINE 16

6 COMMANDE 20

6.1 DEMARRAGE DU MOTEUR 20
6.2 CONDUITE 20
6.3 DEMARRER L'OUTIL PORTE 21
6.4 ARRETER L'OUTIL PORTE 21
6.5 COUPER LE MOTEUR 21
6.6 ATTELER ET DETELER UN OUTIL PORTE 21
6.7 TRAVAIL AVEC LA MULCHEUSE A FLEAUX 22

7 DISPOSITIFS D'AVERTISSEMENT 23

8 TRAVAUX DE MAINTENANCE PRESCRITS *EVOTRAK* 24

8.1 PLAN DE MAINTENANCE 24
8.1.1 Tous les jours, toutes les heures ou moins le cas échéant 24
8.1.2 Après les 8 premières heures de service 24
8.1.3 Toutes les 8 heures de service 24
8.1.4 Après les 50 premières heures de service 24
8.1.5 Toutes les 50 heures de service 24
8.1.6 Toutes les 200 heures de service ou au moins une fois par an 25
8.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE 26
8.2.1 Nettoyer la crépine d'aspiration pour l'air de refroidissement et le radiateur du moteur 26
8.2.2 Nettoyer la grille d'aspiration de l'air de refroidissement du radiateur à huile sur le capot 27
8.2.3 Nettoyer le radiateur à huile et la machine à l'air comprimé 27
8.2.4 Contrôler le niveau d'huile hydraulique, compléter si besoin 29
8.2.5 Contrôler le niveau d'huile moteur, compléter si besoin 30
8.2.6 Nettoyage et remplacement du filtre à air 31
8.2.7 Vidanger l'huile moteur et changer le filtre à huile du moteur 31
8.2.8 Remplacer le filtre à carburant (avec moteur à l'arrêt) 32
8.2.9 Vidanger l'huile hydraulique et remplacer le filtre 32

8.2.10 Fusibles _____33
8.2.11 Enlever la saleté accumulée au cadre principal _____33
8.2.12 Lubrifier le train de roulement à chenilles (toutes les 50 heures de service) _____34
8.2.13 Retendre les chaînes des chenilles_____34
8.2.14 Montage de clous _____34
8.2.15 Montage, démontage et application des caoutchoucs de transport _____35
8.2.16 Remorquage/sauvetage de la machine _____36
8.2.17 Blocage de la machine pour le transport et le chargement avec une grue _____36

1 Utilisation de la machine

1.1 Généralités

- Cette machine est homologuée pour le marché européen uniquement !
- Il s'agit d'une machine de précision et le rendement obtenu dépend cependant de la manière dont elle est utilisée et entretenue.
- Avant d'utiliser cette machine **TOUS LES UTILISATEURS** doivent lire attentivement le présent manuel et se familiariser avec les consignes de sécurité, les organes de commande, la lubrification et la maintenance.
- Les consignes de prévention des accidents et toutes autres consignes généralement en vigueur pour la sécurité générale et du travail ainsi que la réglementation de la circulation doivent être respectées en tout état de cause.
- **Toute modification arbitraire et non autorisée de cette machine dégage le constructeur le cas échéant de toute responsabilité des dommages ou blessures pouvant en résulter.**
- ***L'IRUS EVOTRAK*** est en association avec l'outil porté mulcheuse à fléaux destiné à la tonte de l'herbe sur terrain plat ou en forte pente jusqu'à une déclivité de 45°.

1.2 Emploi interdit

- Il est interdit d'utiliser la mulcheuse à fléaux sur des surfaces encombrées de verre, pierres, morceaux de fer ou autres corps étrangers risquant d'être projetés par les couteaux ou d'endommager la tondeuse.
- Si le sol est mouillé, gelé et s'il y a du brouillard, ne pas travailler dans la mesure du possible avec la machine pour éviter tout accident.
- N'utilisez pas la machine si des personnes, notamment des enfants, et des animaux se trouvent dans le périmètre de danger.
- La tondeuse ne doit jamais être utilisée pour transporter ou remorquer ni pour acheminer des personnes.
- Il est strictement interdit de déplacer la tondeuse sur la voie publique.

1.3 Utilisation conforme à la destination

- ***L'IRUS EVOTRAK*** est un porte-outils radiotélécommandé qui est destiné à travailler dans des terrains difficiles et pentus avec différents outils portés. Toute autre utilisation est considérée comme étant non conforme à la destination. Le constructeur n'est pas responsable des dommages qui pourraient résulter d'une telle utilisation. L'utilisateur endosse seul le risque.
- Le porte-outils ne doit être utilisé conformément à la destination qu'avec des outils portés d'origine ***IRUS***.
- Il faut obligatoirement veiller au respect des instructions de service de chaque outil porté car autrement la garantie respective ne joue pas pour les dommages qui pourraient en résulter.
- L'utilisation conforme à la destination englobe le respect des instructions de service et de maintenance édictées par ***IRUS*** ainsi que l'emploi de pièces de rechange d'origine ***IRUS***.
- L'utilisateur doit également faire en sorte de sécuriser conformément la zone de travail. Il faut notamment sécuriser le périmètre de danger sous la machine de façon qu'en cas de renversement ou de glissement de la machine aucune personne ne soit blessée.
- ***L'IRUS EVOTRAK*** ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes familiarisées avec la machine et instruites des dangers inhérents.
- Respecter les consignes habituelles de prévention des accidents ainsi que toutes les règles généralement admises en matière de sécurité, de médecine du travail et du code de la route.

2 Désignation du produit

Cette machine peut être identifiée par le numéro de série qui se trouve sur la plaque signalétique à l'avant sur le capot de la machine. Le numéro de série et l'année de construction doivent toujours être indiqués lors d'une demande de réparation ou d'une commande de pièces de rechange.
La plaque signalétique du moteur se trouve sur le moteur. Il est expressément conseillé de reporter ces indications dans le tableau ci-contre dès la remise en mains de la machine afin de pouvoir s'y référer quand le constructeur ou le service après-vente
est contacté.

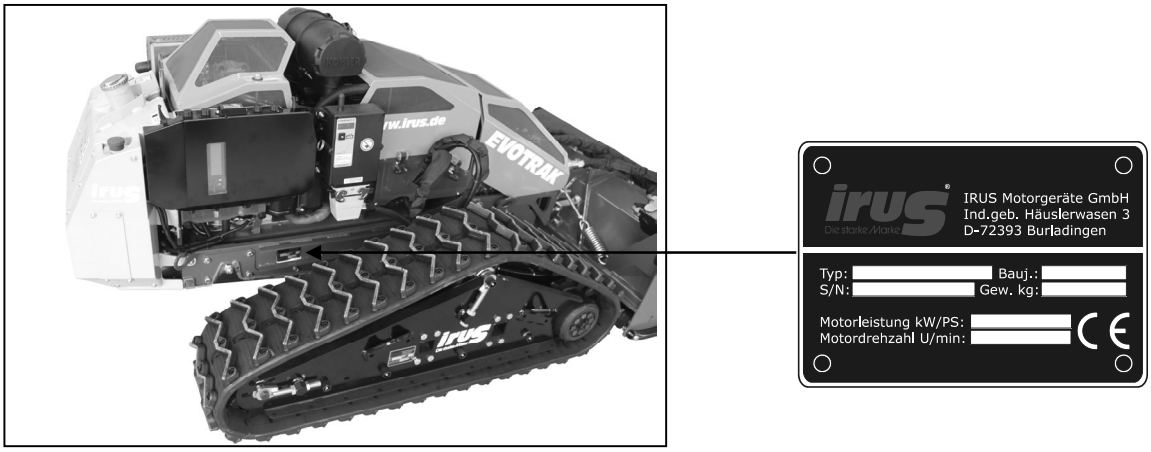

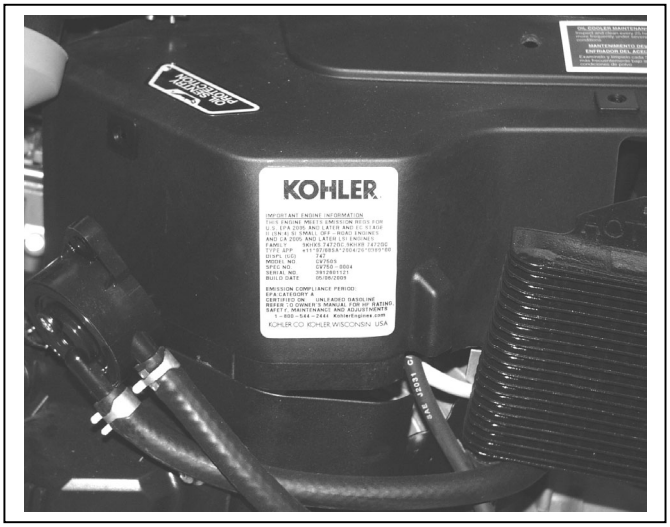

Type de produit	----------
Numéro de série du produit	----------
Type de moteur	----------
Numéro de série du moteur	----------
Année de fabrication	----------
Adresse du revendeur	----------
Adresse du service après-vente	----------
Date de livraison	----------
Sous garantie jusqu'à	----------
Fin de la garantie	----------

3 Consignes de sécurité

A T T E N T I O N !

- Avant de mettre en service la machine, il revient à l'utilisateur de se familiariser avec les consignes de sécurité et les instructions de service énoncés dans ce manuel. Les consignes de sécurité doivent être parfaitement respectées et remises également aux autres utilisateurs.
- La machine ne doit être utilisée que par des personnes âgées de plus de 18 ans, parfaitement familiarisées avec la machine et son manuel de service. La télécommande radio fait partie intégrante de la machine.
- Le manuel de service doit être conservé dans un endroit toujours accessible à l'utilisateur ; il doit toujours être à disposition de l'utilisateur.
- Il est interdit aux personnes non autorisées de se servir de la machine.
- Avant de mettre en service la machine, il convient de se familiariser avec tous les symboles, ainsi qu'avec tous les organes de commande et d'affichage utilisés sur la machine et sur la télécommande radio.
- Respecter notamment la procédure à suivre pour couper le moteur ou arrêter d'urgence la machine.
- Pour votre sécurité, il convient de vérifier avant chaque mise en service qu'aucune conduite hydraulique ne présente de dommages ni de fuites.
- Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés tous les 6 ans conformément à la loi.
- Le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt d'urgence sur la machine comme de l'interrupteur d'arrêt sur la télécommande doit également être contrôlé. Si l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou l'interrupteur d'arrêt est défectueux, il ne faut pas mettre en service la machine ou le travail doit être aussitôt interrompu.
- Avant d'utiliser l'appareil sur un terrain en pente, il convient de s'entraîner à conduire l'engin sur terrain plat offrant suffisamment de place. Il faut s'entraîner sur terrain plat mais aussi autour des buissons, arbres et autres obstacles.
- Actionner le « manche à balai pour marche avant/arrière » lentement, toute action brutale aurait pour conséquence de cabrer la machine.
- Ne jamais laisser la clé de contact sur le contact.
- Durant l'utilisation et le transport de la machine, l'utilisateur doit toujours garder un œil sur la machine. La distance maximale entre l'utilisateur et la machine est de 50 mètres.
- L'opérateur ne doit s'approcher à moins de deux mètres de la machine ou se tenir près de la machine qu'exceptionnellement en demeurant très vigilant.
- Pendant l'utilisation de la machine, toutes les consignes de sécurité énoncées dans ce manuel doivent être respectées ; de même, la réglementation légale concernant le bruit doit être observée, notamment lors de l'emploi à proximité immédiate des hôpitaux, centres de réhabilitation et autres.
- L'utilisateur doit être attentif à la zone située devant la machine. Ni l'utilisateur, ni d'autres personnes, ni enfants, ni animaux ne sont autorisés à se tenir dans cette zone. Lors de la tonte sur terrain inégal, la probabilité est grande que des objets indésirables puissent être heurtés et projetés car le groupe de fauche peut s'incliner lors du franchissement d'irrégularités (inclinaison d'un côté de la machine).
- La responsabilité de tout dommage pouvant survenir à des tiers durant l'utilisation de la machine incombe à l'utilisateur.
- Avant de démarrer la machine, il convient de vérifier l'état des panneaux de sécurité. Si les panneaux sont endommagés ou absents, s'adresser au revendeur pour remplacer les panneaux sur la machine. Il faut connaître parfaitement ces panneaux. Les panneaux sont apposés sur la machine conformément à la réglementation.

- Les panneaux de sécurité ne doivent pas être endommagés ni supprimés.

- Il est interdit de retirer les capots et organes de sécurité. Ils sont destinés à votre sécurité.
- Ne pas utiliser la machine si le moindre dispositif de protection ou capot est endommagé ou absent.
- Après le nettoyage ou la réparation, remettre en place tous les dispositifs de protection sans tarder.
- La machine et ses accessoires doivent toujours rester propres et en bon état technique.
- Il est strictement interdit de modifier la machine de quelque manière que ce soit sauf si cette modification a été préalablement autorisée par le constructeur. Les modifications de la machine peuvent provoquer des dangers ou des blessures. Le constructeur décline toute responsabilité si cette consigne n'est pas respectée.
- La machine peut être utilisée sur des pentes dans les conditions suivantes :
    - Montée de déclivité : toujours en marche avant, 45° maxi
    - Descente de déclivité : en marche avant, 30° maxi
    - ou toujours en marche arrière, 45° maxi
    - Utilisation de la machine perpendiculairement à la pente (dans la courbe de niveau), 45° maxi
- Si la machine risque de se renverser sur un terrain pentu, elle doit être sécurisée par une deuxième personne à l'aide d'un treuil ou d'une grue. Ce faisant, la deuxième personne doit se placer à une distance respectueuse des outils de travail et de la machine.
- Si le sol est mouillé, gelé et s'il y a du brouillard, ne pas travailler dans la mesure du possible avec la machine pour éviter tout accident.
- Éviter les obstacles pendant l'utilisation de la machine. Il est interdit de l'utiliser à proximité de fortes pentes, sur un sol non stable ou à des endroits où la machine risquerait de se renverser.
- Lors du passage sous des lignes électriques, la vigilance est de mise car le signal radio risque d'être perdu. Dans ce cas, la machine coupe immédiatement le moteur et s'arrête.
- Si la machine doit être utilisée à proximité de chemins fréquentés, il faut veiller à ne pas mettre en danger les passants ni leurs biens (par la projection d'objets indésirables). Appliquez une méthode travail appropriée.
- L'utilisateur est responsable de la sécurité des personnes qui pénètrent dans la zone de travail de la machine.
- Il ne faut pas utiliser la machine si d'autres personnes, enfants ou animaux se trouvent à proximité.
- Ne jamais passer la main dans ou sous la machine quand celle-ci est soulevée sans être suffisamment calée.
- Pour être transportée, la tondeuse doit être placée dans un conteneur ou sur une remorque. Pour ce faire, il faut couper le moteur de la tondeuse et arrimer la machine pour l'empêcher de bouger.
- Il est interdit de transporter des personnes, animaux ou charges sur la machine.
- Ne pas poser d'objets ni d'outils sur la machine.
- Vérifier régulièrement que tous les vissages sont bien serrés. Ce contrôle doit être effectué la première fois au bout de 8 heures de service. Contrôler que le couteau est bien fixé et les vis correctement serrées.
- Après emploi, la machine doit être nettoyée. Ne pas employer d'essence ou produits similaires pour nettoyer.
- En service et notamment quand il y a du vent, l'utilisateur doit choisir son lieu de travail avec soin pour ne pas être exposé aux gaz d'échappement, à la poussière ni à l'herbe coupée.
- Quand les conditions de travail génèrent beaucoup de poussière, il convient d'interrompre le travail de temps à autres pour nettoyer la machine et ses surfaces de refroidissement afin de la protéger contre la surchauffe pendant le travail. Nettoyer la machine et ses surfaces de refroidissement plusieurs fois durant le travail si besoin. L'épaisseur de la couche de poussière ne doit pas dépasser 1 mm.
- Refaire le plein de carburant quand la machine est arrêtée - si possible avant la mise en service, quand le réservoir est froid. S'il est nécessaire de refaire le plein durant le travail, il ne

faut pas verser le carburant dans un réservoir chaud ou de faire le plein tant que le moteur est chaud. Laisser refroidir la machine. **Attention : danger d'explosion !**

- Avant de refaire le plein, appuyer sur la touche STOP sur la console de la tondeuse.
- Ne jamais refaire le plein tant que le moteur marche.
- Ne pas démarrer le moteur si du carburant a été renversé ou s'il y a des fûts de carburant ouverts ou autres objets ou gaz combustibles à proximité directe de la machine. **Attention : danger d'incendie !**
- Ne pas refaire le plein à proximité d'une flamme.
- Ne pas garer la machine à proximité d'une flamme ou d'autres sources de chaleur.
- Il ne faut pas toucher les parties de la machine qui chauffent en service pendant le travail et juste après avoir arrêté la machine. Ceci concerne particulièrement le pot d'échappement, les parties métalliques de l'entraînement hydraulique et les parties métalliques du moteur thermique.
- Après avoir démarré le moteur, il convient de tester le fonctionnement correct de l'interrupteur d'arrêt de la télécommande. Cette fonction doit être contrôlée au moins une fois par équipe et chaque fois avant de commencer le travail dans une nouvelle zone.
- Avant de commencer à travailler, il faut contrôler le fonctionnement correct des dispositifs de sécurité (interrupteur d'arrêt d'urgence...) sur la machine comme celui de l'interrupteur d'arrêt sur la télécommande.
- Ne jamais faire tourner le moteur tant que la machine est sans surveillance.
- Tant que le moteur tourne, il ne faut pas poser la télécommande, ni toucher ou manipuler des parties de la machine.
- Avant de quitter la machine ou de s'éloigner de l'émetteur, l'utilisateur doit toujours couper le moteur. En appuyant sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence sur la console de la machine, celle-ci est bloquée contre toute remise en marche et il faut retirer la clé de contact de la machine ou de l'émetteur. Ne jamais poser la télécommande à côté de la tondeuse, la garder plutôt à un autre endroit suffisamment sûr et non accessible à des tiers.
- N'atteler l'outil de travail que juste avant de commencer le travail.
- Contrôler les couteaux seulement quand le moteur et la machine sont coupés !
- Les éclisses de fixation des couteaux et les vis ne doivent présenter aucun signe de dommage ni d'usure. Les vis doivent être en parfait état. L'état du couteau doit être irréprochable.
- Le port de gants est obligatoire pour manipuler les couteaux de tonte!
- Le port de lunettes et de gants de protection est obligatoire pour affûter les couteaux !
- Toujours arrêter l'outil de travail avant de sortir la machine hors de la zone de travail.
- Ne pas se servir de la machine pour transporter des personnes ou des objets ; ne pas s'asseoir ou monter sur la machine.
- Couper toujours le moteur et retirer la clé de contact dans tous les cas suivants :
  - si vous nettoyez la machine (le nettoyage devrait pour votre propre sécurité se faire si possible avec un outil adéquat et non pas à la main) ;
  - si vous enlevez la saleté à l'outil porté (herbe ou saletés) ;
  - si vous vérifiez ou réparez les dommages subis par la machine après avoir heurté un objet non identifié ;
  - si la machine vibre de manière inhabituelle et que vous devez en trouver l'origine ; si vous réparez le moteur ou d'autres éléments de la machine.
- Éviter pendant le travail les taupinières, les fondations en béton, les bornes, les troncs d'arbres, les pierres et les bordures. Aucun de ces objets ne doit entrer en contact direct avec les couteaux sous peine de causer de graves dommages.
- Ne pas passer la machine sur des tas de sable, de gravier ou autres.
- Ne pas passer la main ou le pied dans l'espace situé sous la tondeuse. Ne pas passer la main sous le capot du moteur ni dans le mécanisme d'engrenage.
- S'il est absolument nécessaire de passer la main sous la machine, couper l'outil porté et le moteur, patienter jusqu'à ce que toutes les parties en rotation se soient immobilisées. **Attention : il se passe un certain temps avant que la rotation des couteaux ne s'arrête !**

- La grille d'aspiration du moteur doit toujours être exempte de poussière et d'herbe.
- Utiliser la machine de jour uniquement ou avec une très bonne lumière artificielle.
- Il est interdit de se servir de la machine quand la visibilité est mauvaise (crépuscule, brouillard, forte pluie, etc).
- Pendant le travail il faut porter de solides chaussures fermées, un vêtement de travail ainsi que des lunettes de protection. Ne pas porter de vêtements amples risquant d'être happés par la machine, ni de pantalons courts, ni de chaussures légères.
- Il est strictement interdit à l'utilisateur de porter des châles, cravates, cheveux longs, vêtements amples et longs (manteaux), nattes, ceinture, etc. non protégés du risque d'être happés par la machine.
- Ne pas utiliser la machine après avoir consommé de l'alcool ni sous l'influence de médicaments pouvant altérer les facultés de perception.
- Ne pas faire tourner le moteur dans des locaux fermés.
- Les gaz d'échappement contiennent des substances sans odeur mais qui sont nocives et mortelles.
  Attention : danger de mort !
- Ne pas démarrer le moteur sans pot d'échappement.
- Avant d'avoir garé la machine dans un local fermé, laisser refroidir le moteur et l'entraînement hydraulique.
- Retirer à intervalles réguliers tous les corps inflammables (herbe sèche, feuilles...) des zones avoisinant le pot d'échappement, le moteur, la batterie et de tout autre endroit où ils pourraient entrer en contact avec l'huile ou le carburant et donc s'enflammer.
- Piloter toujours la machine depuis un emplacement vous offrant une bonne sécurité et une vue complète sur toute la zone de travail comme sur la machine. Veiller à se trouver en dehors de la zone de danger.
- L'opérateur de la machine ne doit **jamais** se trouver directement devant, dans la pente directement dessous et au-dessus de la machine. L'emplacement idéal pour l'opérateur de la machine est décalé vers l'arrière en dessous ou au-dessus de la machine.
- Changer d'emplacement pendant le travail pour toujours conserver une visibilité parfaite sur la zone de travail de la machine.
- Ne pas faire marcher la machine quand elle n'est pas visible (parce que cachée par les ondulations du terrain, des bâtiments, des herbes hautes, etc.).
- Avant de démarrer le moteur, il faut vérifier si l'outil porté est hors circuit car autrement il n'est pas possible de démarrer la machine. Au moment de mettre en marche l'outil porté, il faut être suffisamment éloigné pour être à l'abri des projectiles éventuellement envoyés par l'outil porté et pour pouvoir stopper l'appareil en cas d'urgence. Ne pas se tenir dans l'itinéraire vraisemblable de la tondeuse (devant ou derrière celle-ci).
- Veiller pendant l'utilisation de la machine à ce que la distance entre l'utilisateur et la tondeuse soit telle que la machine soit toujours visible et que l'utilisateur puisse appréhender directement les situations dangereuses et réagir correctement. Ne pas utiliser la télécommande jusqu'aux limites de sa portée (50 m maxi).
- Pendant le travail avec la machine, respecter les prescriptions générales pour la protection du travail.
- Ne commencer le travail avec la machine que si elle n'a pas été endommagée lors de son utilisation précédente.
- Il n'est pas permis de modifier le réglage du moteur, et notamment pas celui du régulateur de vitesse. Le pot d'échappement ne doit pas être modifié.
- Nous stipulons comme consigne obligatoire de faire contrôler la sécurité du fonctionnement de la machine au moins une fois par an par un atelier agréé.

3.1 Panneaux de sécurité / Symboles d'avertissement

Ce chapitre traite des symboles (pictogrammes) qui se trouvent sur les panneaux de sécurité apposés sur le produit en précisant leur signification. Les panneaux de sécurité informent l'utilisateur des risques lors de l'utilisation du produit. Le produit est utilisé en toute sécurité si l'utilisateur a compris la signification des symboles.

Lire et observer les instructions de service et les consignes de sécurité avant la mise en service !

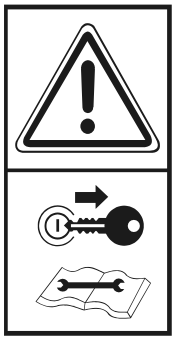

Avant intervention pour maintenance ou réparation, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.

Risque d'accident ! Il est interdit de monter sur la machine ou de s'y asseoir. Ni homme ni animal ne doit se trouver sur la machine.

Rester à bonne distance des outils en rotation quand l'entraînement et le moteur sont en marche. Ne pas passer la main dans les parties en rotation.

Risque de projectiles quand le moteur est en marche – Conserver une distance de sécurité.

Danger de renversement et de glissement de la machine.

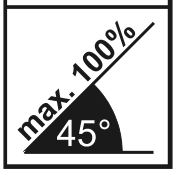

Ne pas utiliser la machine sur des talus ayant une pente supérieure à 45 degrés.

Ne jamais transporter de personnes avec la machine.

Respecter une distance de sécurité avec la machine.

Porter une protection acoustique.

Porter des lunettes de protection.

Porter des chaussures de sécurité.

Danger de brûlure par surface brûlante.

Niveau acoustique 105 dB (A)

3.2 Bruit

Le bruit émis par la tondeuse est le suivant : niveau sonore = 105 dB (A) LWA
Niveau sonore sur le lieu de travail (oreille) : L = 85 dB (A) Leq

3.3 Dispositifs de protection sur la tondeuse

3.3.1 Dispositifs de protection

La machine est pilotée par une télécommande radio. Autrement dit, l'utilisateur ne se trouve pas toujours juste à coté de la tondeuse et ne peut donc pas utiliser directement les organes de commande sur la tondeuse. Par conséquent, pour la sécurité de l'utilisateur et des tiers, il convient de prendre les mesures suivantes :

La tondeuse quitte la zone de réception (blocage du signal radio)	- L'arrêt d'urgence est déclenchée.
Signal radio défaillant	- L'arrêt d'urgence est déclenchée.
Une autre machine ayant la même fréquence travaille à proximité.	- L'arrêt d'urgence est déclenchée.
Cas d'urgence – arrêt au moyen de la touche d'arrêt d'urgence	- Appuyer sur la touche Stop de l'émetteur - Appuyer sur la touche Arrêt d'urgence sur la tondeuse
La machine ne démarre pas alors que l'outil porté est en circuit.	Pour pouvoir démarrer la machine, l'outil porté doit être en position neutre, affiché par un « n » dans l'écran L nano de l'émetteur de la télécommande.

3.3.2 Commande d'Arrêt d'urgence

La commande d'arrêt d'urgence agit

1. en coupant le moteur
2. en bloquant les fonctions de marche
3. en bloquant le démarreur
4. en coupant le contact.

Toutes ces mesures de sécurité sont exécutées simultanément.
Le temps pour exécuter ce signal est de maximum 0,2 secondes.

3.3.3 Réaction / mouvement imprévisible de la machine

S'il devait s'avérer que la machine se mette toute seule en mouvement de façon imprévisible ou se déplace d'une autre manière que celle voulue par l'opérateur, il faut procéder de la manière suivante :

1. Relâcher la manette de marche avant/arrière à la télécommande radio (celle-ci à une position neutre automatique).
   Si la machine ne s'arrête pas, faire ce qui suit :
2. appuyer sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence à la télécommande radio.
   Si le moteur et la machine ne s'arrête toujours pas, procédez comme suit :
3. S'approcher de la machine avec précaution et appuyer sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence sur la machine.
   Attention !
   Ne jamais s'approcher de la machine par l'avant. Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse !

Attention :
si un tel mouvement incontrôlé s'était déjà produit une fois par le passé, il faut aussitôt contacter un atelier de réparation spécialisé ou bien mandater un monteur du service après-vente.

Pour remettre en service la machine après un tel mouvement imprévisible, procédez comme suit :
1. Si vous ne l'avez déjà fait, mettre complètement hors service la machine (allumage à la machine ainsi qu'émetteur de la télécommande radio).
2. Déverrouiller de nouveau l'interrupteur d'arrêt d'urgence à la machine, au cas où celui-ci est enclenché.
3. Veiller à ce que la machine n'occasionne aucun dommage en cas de nouveaux mouvements incontrôlés.
4. Poursuivre avec « 6.1 Démarrage du moteur ».
   Attention :
   si la machine se mettait en marche de façon incontrôlée aussitôt après le démarrage, celle-ci doit être arrêtée aussitôt comme décrit ci-dessus.
   Se rendre aussitôt dans un garage pour trouver un mécanicien du service après-vente.
5. Si la machine fonctionne de nouveau sans problème après un nouveau démarrage, le travail peut continuer en accordant une très grande attention au travail dans la mesure où un tel problème n'est pas encore survenu jusqu'à maintenant.

3.3.4 Ecart de sécurité par rapport à l'opérateur et d'autres personnes (périmètre de danger)

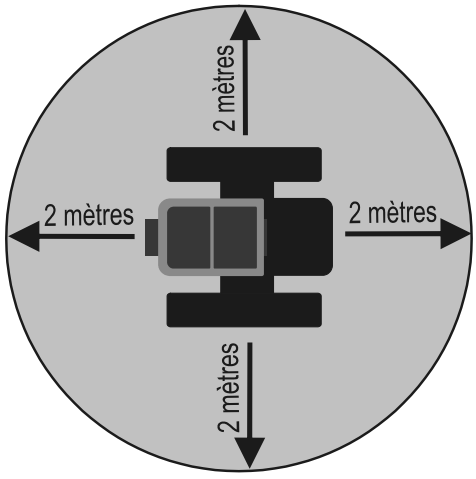

Information :
le périmètre de danger peut être plus important avec un outil porté monté. Veuillez dans ce cas observer les instructions de service respectives de l'outil porté.

4 Livraison

- La machine est opérationnelle au moment de sa livraison ; elle a été remplie en usine d'huile moteur et d'huile hydraulique.
- Enlever le matériel d'emballage et les fixations de transport.
- Pour les systèmes radio avec antenne de réception externe, celle-ci doit être vissée sur le récepteur de la machine.

4.1 Étendue de la livraison

- Machine avec récepteur monté
- Emetteur avec accu, sangles d'épaule et de hanches
- Accu de rechange
- Chargeur 12 V DC (pour prise auto)
- Clé de rechange pour l'émetteur
- Mode d'emploi de la télécommande
- Mode d'emploi de la machine
- Mode d'emploi du moteur
- Mode d'emploi de l'outil porté

5 Description générale de la machine

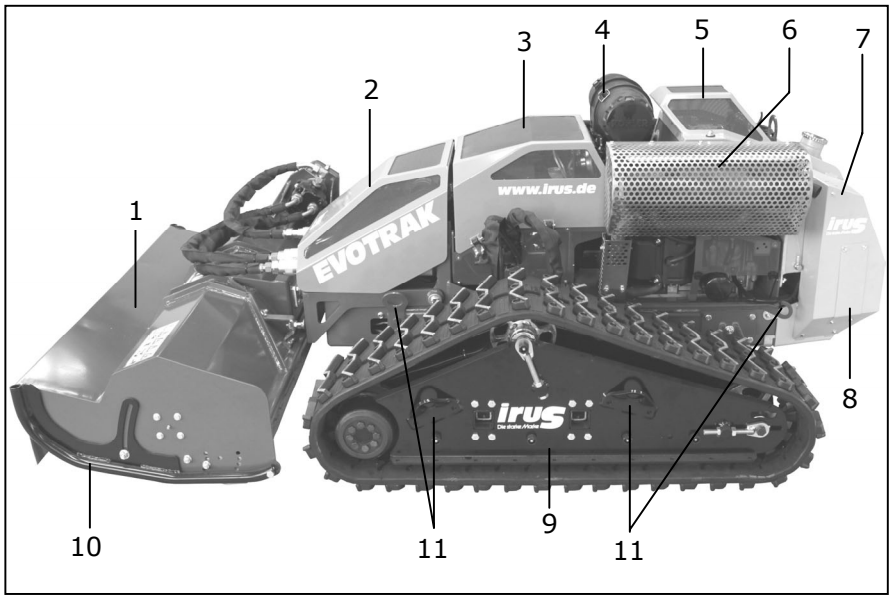

1 Outil porté (SMG)
2 Capot avant
3 Capot d'aspiration milieu
4 Filtre à air
5 Capot d'aspiration moteur
6 Silencieux avec protection
7 Réservoir de carburant
8 Compartiment batterie à gauche (avec batterie)
9 Train de roulement à chenilles
10 Patin gauche
11 Anneaux de chargement et d'amarrage

Figure 1: Vue latérale gauche ***EVOTRAK*** avec mulcheuse à fléaux

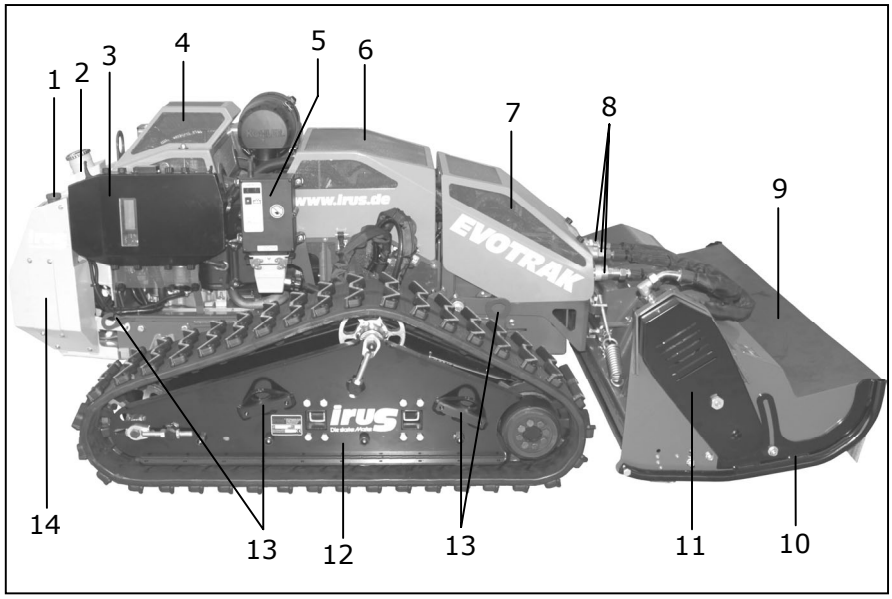

1 Station d'arrêt d'urgence
2 Réservoir de carburant
3 Capot bloc électronique
4 Capot d'aspiration moteur
5 Récepteur de télécommande radio
6 Capot d'aspiration milieu
7 Capot avant
8 Flexibles hydrauliques pour outil porté
9 Outil porté (SMG)
10 Patin droit
11 Capot de courroie trapézoïdale
12 Train de roulement à chenilles
13 Anneaux de chargement et d'amarrage
14 Compartiment batterie à droite (avec batterie)

Figure 2: Vue latérale droite ***EVOTRAK*** avec mulcheuse à fléaux

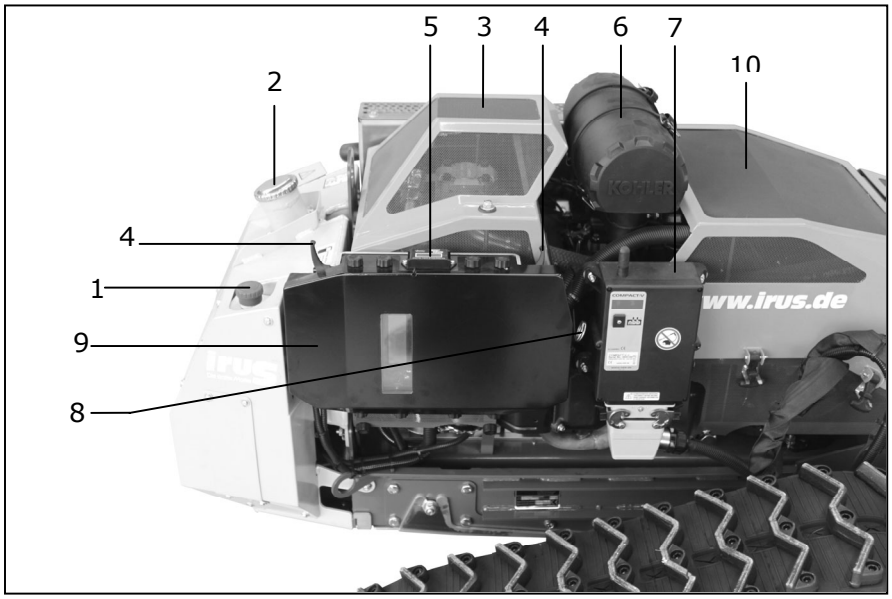

1 Bouton d'arrêt d'urgence
2 Couvercle du réservoir
3 Crépine d'aspiration d'air pour refroidissement moteur
4 Levier de serrage
5 Compteur d'heures de service avec tachymètre
6 Filtre à air
7 Système radio (récepteur)
8 Tige du starter
9 Support bloc électronique avec capot
10 Capot d'aspiration milieu

Figure 3: Côté droit arrière

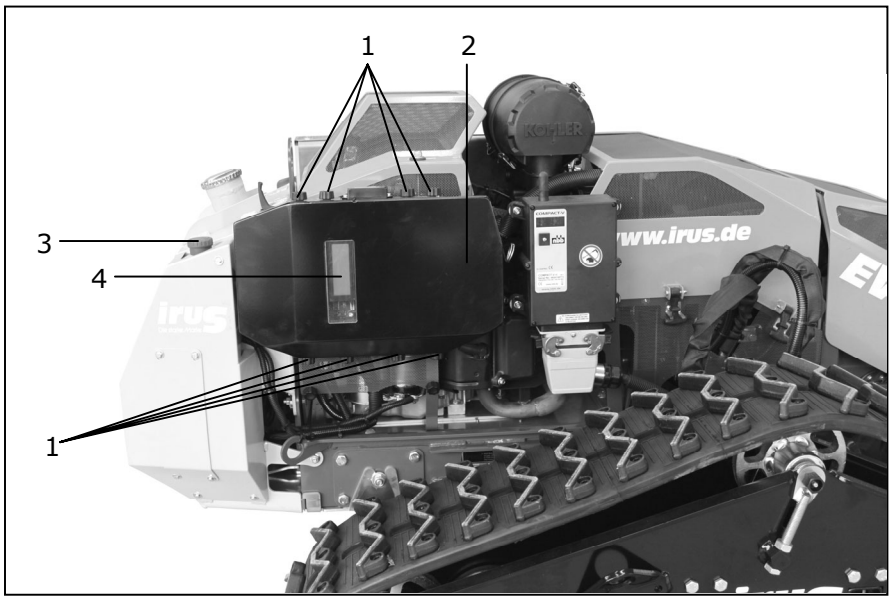

1 Molettes pour capot de bloc électronique
2 Capot bloc électronique
3 Bouton d'arrêt d'urgence
4 Ecran

Figure 4: Côté droit arrière

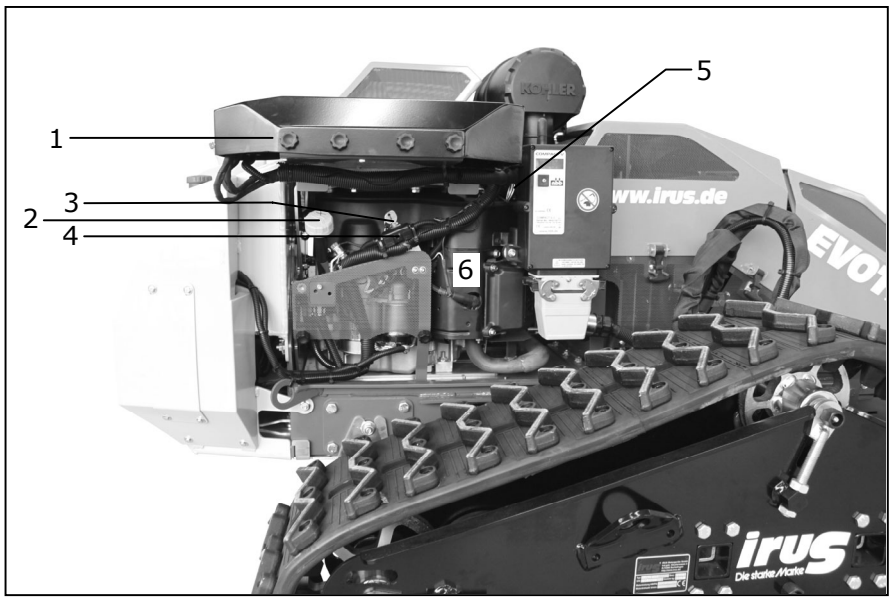

1 Support de bloc électronique ouvert
2 Jauge d'huile moteur, servant aussi d'ouverture de remplissage d'huile
3 Serrure avec clé de contact
4 Porte-fusible courant fort
5 Tige du starter
6 Moteur à essence

Figure 5: Côté droit du moteur avec support de bloc électronique ouvert

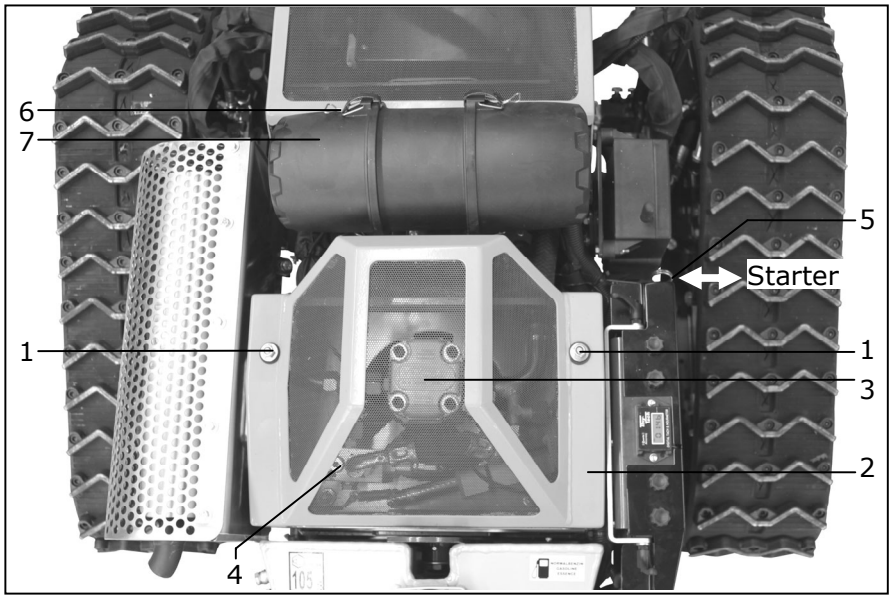

1 Ecrous de fixation pour capot d'aspiration moteur
2 Capot d'aspiration
3 Pompe hydraulique avec réducteur de pression (sous la capot d'aspiration)
4 Réducteur de pression
5 Tige du starter
6 Agrafe de couvercle de filtre à air
7 Couvercle du filtre à air

Figure 6: Vue du haut de l'arrière

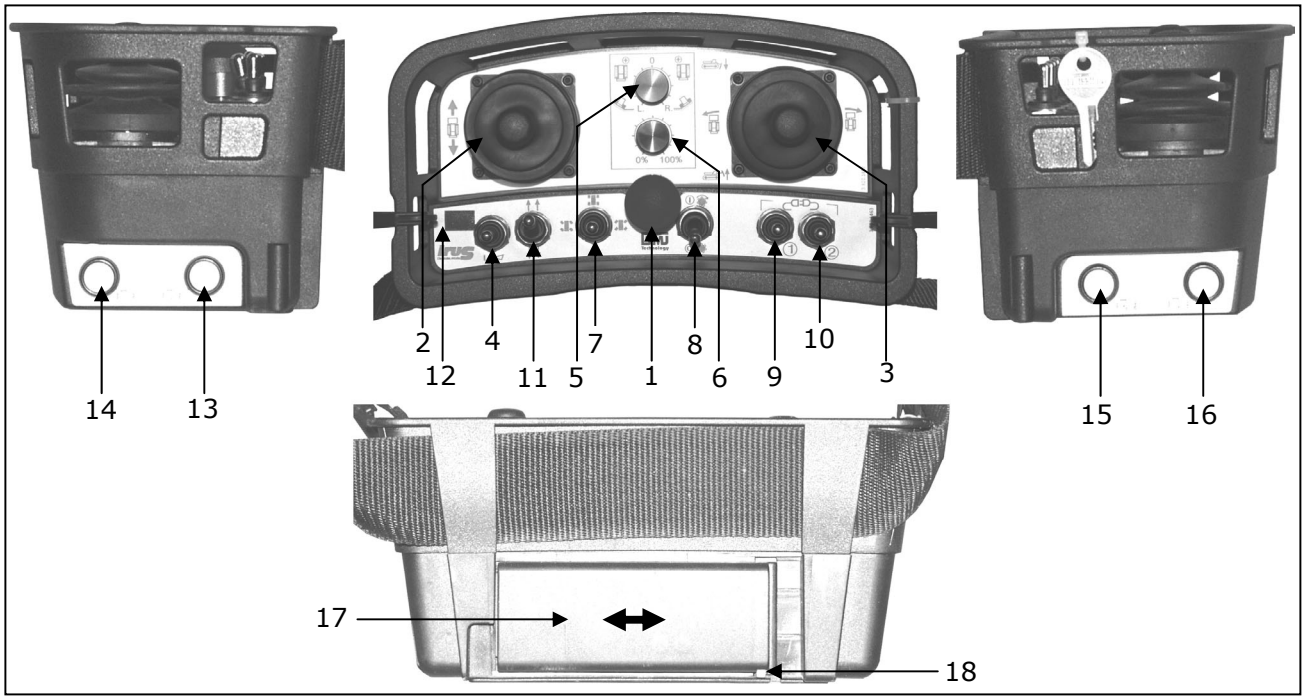

Figure 7: Emetteur de télécommande radio

1 Interrupteur d'arrêt d'urgence
2 Manche à balai pour les marches avant et arrière
3 Manche à balai pour direction gauche/ droite et outil porté montée/descente
4 Avertisseur / contact radio
5 Potentiomètre pour compensation de parcours en pente
6 Potentiomètre de réglage 0-100 % de la vitesse de marche
7 sans fonction (non affecté)
8 Outil porté marche / arrêt
9 Bouton électrique suppl. 1 (option)
10 Bouton électrique suppl. 2 (option)
11 Inversion du manche à balai pour marche
12 Ecran L nano
13 Démarrage moteur
14 Arrêt moteur
15 Augmentation régime moteur [+]
16 Réduction régime moteur [-]
17 Accu
18 Verrouillage accu

Le clignotement rapide de la lette « L » dans l'écran L nano annonce la fin de la capacité de l'accu ou de la batterie. A partir de ce moment l'émetteur peut encore fonctionner durant env. 30 minutes.
Durant ce laps de temps veuillez mettre la machine dans une position sécurisée, arrêtez-la et mettez en place une batterie de remplacement chargée.

8.8.	Service : le point rouge clignote.
L L	Clignotement rapide : fin de la capacité de l'accu. L'émetteur peut encore fonctionner durant env. 30 minutes.
01	Niveau d'huile hydraulique trop bas
55	Panne radio, panne de la tension d'alimentation

6 Commande

Il est indispensable, avant de mettre en marche la machine, de se familiariser avec les instructions de service et d'observer les consignes de sécurité.

6.1 Démarrage du moteur

1. Respecter les instructions de service.
2. Respecter les consignes de sécurité.
3. Démarrer la machine à l'extérieur uniquement, jamais dans un local fermé, sous peine de risquer un empoisonnement !
4. Faire le plein d'essence.
5. Tourner vers la droite l'interrupteur (fig. 7/1) pour mettre en marche l'émetteur. L'interrupteur est alors déclenché.
6. Après avoir desserré les deux leviers de serrage (fig. 3/4) relever le support de bloc électronique (fig. 3/9) (cf. fig. 5).
7. Mettre le contact. Tourner la clé de contact vers la droite (fig. 5/3) à la machine, les ventilateurs démarrent.
8. Lâcher la clé de contact.
9. Appuyer rapidement sur la touche (fig. 7/4) pour établir le contact radio. Le klaxon de la machine retentit quand le contact radio est établi.
10. Veiller à ce qu'un « n » correspondant à la position neutre de l'outil porté s'affiche à l'écran L nano (fig. 7/12) de l'émetteur de la télécommande radio. S'il s'affiche, veuillez poursuivre au point 11.
    Remarque :
    la machine ne peut démarrer que si l'outil porté est en position neutre.
11. Si aucun « n » n'est affiché à l'écran L nano de l'émetteur, l'outil porté doit alors être mis à l'arrêt. Pour cela, mettre l'inverseur (fig. 7/8) sur [0].
12. En appuyant durant env. 3 secondes sur la touche (fig. 7/16) le régime moteur est env. à 50%.
13. Tirer sur la tige du starter (fig. 6/5).
14. Appuyer sur le bouton (fig. 7/13) jusqu'à ce que le moteur démarre. Cependant pas plus de 5 secondes. Si le moteur ne démarre pas, enfoncer la tige du starter (fig. 6/5). Appuyer durant 3 secondes sur le bouton d'arrêt (fig. 7/14), puis appuyer à nouveau sur le bouton de démarrage (fig. 7/13) jusqu'à ce que le moteur démarre.
    Attention :
    le démarreur ne doit être actionné sans interruption que 30 secondes maximum. Dans le cas contraire, ceci pourrait endommager le démarreur. Si le démarreur est « brûlé », ceci ne tombe pas sous la garantie !

6.2 Conduite

1. Respecter les instructions de service.
2. Respecter les consignes de sécurité.
3. Utiliser la machine à l'extérieur seulement.
4. Démarrer le moteur (cf. 7/1).
5. S'assurer que l'interrupteur (fig. 7/11) est bien sur « marche avant ».
6. Pour faire avancer la machine, pousser le manche à balai (fig. 7/2) vers l'avant, pour la faire reculer, le tirer vers l'arrière. Plus le manche à balai est poussé, plus la machine avance vite.
7. Pour tourner ou pour changer de direction, il faut pousser le manche à balai (fig. 7/3) vers la gauche (virage à gauche) ou vers la droite (virage à droite) pendant que la machine se déplace. Tout dépend de l'importance de la déviation du manche à balai (fig. 7/3).
8. Pour arrêter, lâcher le manche à balai (fig. 7/2). La machine s'arrête.

Remarques :
Vitesse de déplacement :
la vitesse finale maximale à pleine déviation du manche à balai (fig. 7/2) vers l'avant ou vers l'arrière peut être réglée au potentiomètre (fig. 7/6) (0-100%). En position 100% la machine se déplace à la vitesse maximale.
Le travail avec la machine, surtout en pente, est généralement bien plus sûr et confortable pour le conducteur à faible vitesse.
Compensation :
la course droite de la machine, surtout en pente, peut être corrigée à l'aide du potentiomètre (fig. 7/5). En tournant le bouton rotatif vers la droite ou vers la gauche, une des chenilles tourne plus rapidement et l'autre plus lentement, ce qui permet de corriger le déplacement de la machine dans la direction voulue. Ceci permet de compenser la dérive dans la pente, sans qu'il soit nécessaire pour cela que l'opérateur intervienne manuellement en permanence sur le manche à balai.

6.3 Démarrer l'outil porté

1. Démarrer le moteur (cf. 7.1).
2. Se familiariser avec la conduite (cf. 7/2).
3. Appuyer sur le bouton poussoir (fig. 7/15) jusqu'à ce que le moteur ait atteint son plein régime.
4. Mettre l'inverseur (fig. 7/8) sur [1], l'outil porté démarre de façon audible.

6.4 Arrêter l'outil porté

1. Arrêter la machine.
2. Maintenir appuyé le bouton (fig. 7/16) durant env. 5 secondes jusqu'à ce que le moteur tourne au ralenti.
3. Mettre l'inverseur (fig. 7/8) sur [0], l'outil porté s'arrête de façon audible.

6.5 Couper le moteur

1. Arrêter la machine.
2. Mettre le moteur au ralenti en appuyant sur le bouton (fig. 7/16).
3. Arrêter l'outil porté (cf. 6/4).
4. Laisser tourner au ralenti le moteur durant env. 1 minute.
5. Appuyer sur l'interrupteur (fig. 7/1), celui-ci s'enclenche, le moteur s'arrête.
6. Tourner la clé de contact sur la machine vers la gauche jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.
7. Enlever la clé de contact de la machine.
8. Conserver l'émetteur et la clé de contact dans un endroit sûr pour qu'ils ne puissent pas arriver dans les mains d'un enfant ni de toute autre personne non autorisée.

6.6 Atteler et dételer un outil porté

1. Après avoir soulevé l'outil porté, mettre une vis de blocage (M12x50) dans la vitesse neutre devant le vérin électrique pour le bloquer (fig. 8/10).
Remarque :
laisser la vis de blocage en place tant que l'outil porté n'est pas mis en place.
Remarque :
lors de l'attelage du râteau-faneur frontal, la machine doit être légèrement reculée avant de relever le capot avant.
2. Dévisser les quatre vis à six pans (fig. 8/6).
3. Descendre l'outil porté au sol en appuyant sur le manche à balai (fig. 7/3) vers l'avant (sortir entièrement le vérin électrique).
4. Arrêter le moteur.

5. Dévisser les deux molettes (fig. 8/1) et relever le capot avant (fig. 8/2) (cf. également fig. 10).
6. Enlever les trois flexibles hydrauliques (fig. 8/5) après avoir dévissé les trois raccords à vis (fig. 8/3+4).
7. Dévisser entièrement l'écrou de réglage de la suspension oscillante (fig. 8/8) et décrocher la tige filetée (fig. 8/9) à la console.
8. Décrocher les deux crochets (fig. 8/7) à la console.

Information :
l'attelage se fait dans l'ordre inverse (7.-1.).

6.7 Travail avec la mulcheuse à fléaux

1. Avant de commencer le travail de tonte, explorer la surface à tondre si des corps étrangers sont présents (pierres, métaux et animaux).
2. Ne pas poser entièrement au sol la mulcheuse à fléaux, celle-ci devant toujours être retenue dans la console.
3. Ne tondre que l'herbe et les petites broussailles que la machine peut saisir et tondre facilement.
4. La tonte de talus doit toujours commencer par le bas.
5. Inverser toujours la machine vers le haut.
6. Ne jamais descendre des pentes supérieures à 30° en marche avant, mais toujours en marche arrière.
7. Ne jamais s'arrêter directement dans le gradient de la pente en dessous de la machine.

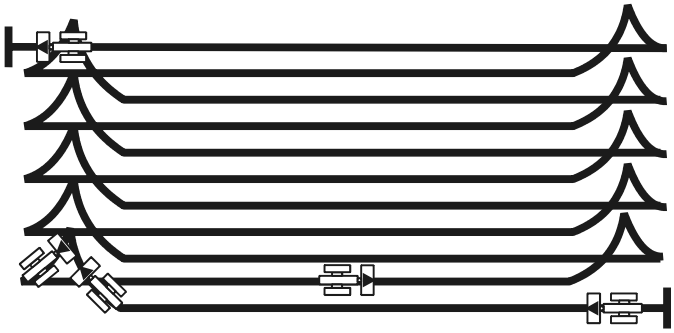

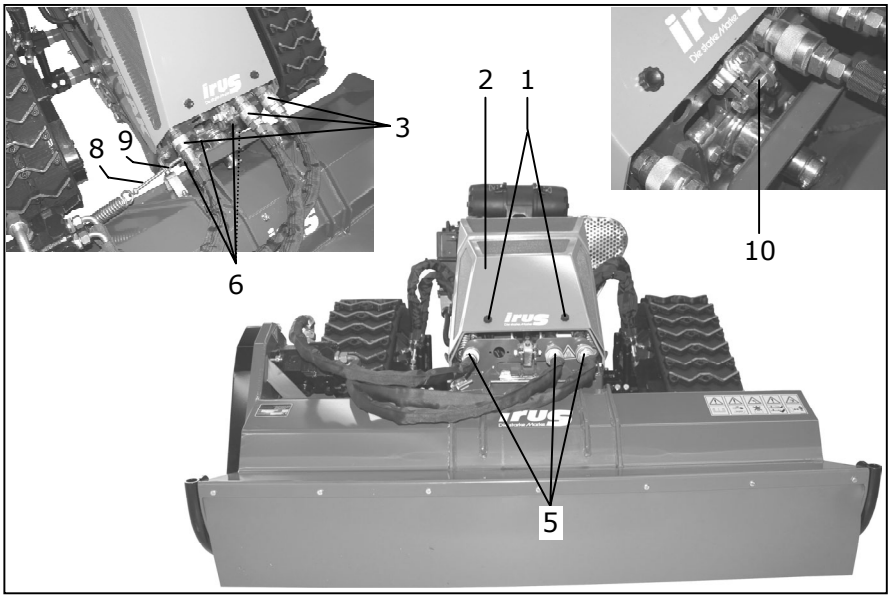

1 Molette
2 Capot avant
3 Raccords à vis (conduites sous pression)
4 Raccord à vis (huile de fuite)
5 Flexibles hydrauliques
6 Quatre vis à 6 pans
7 Crochets
8 Tige filetée avec tirant pour suspension pendulaire
9 Écrou de réglage de la suspension pendulaire
10 Vis de blocage (M12x50)

Figure 8: ***EVOTRAK*** avec mulcheuse à fléaux vu de devant

7 Dispositifs d'avertissement

La machine est équipée des dispositifs d'avertissement suivants :

Dispositif d'avertissement	Cause	Remède
▪ Un double coup de klaxon retentit durant la marche (toutes les 12 secondes)	▪ Panne de ventilateur	▪ Vérifier immédiatement le fonctionnement du ventilateur
▪ Le moteur s'arrête, apparemment sans raison.	▪ L'accu de l'émetteur est déchargé	▪ Mettre en place un accu chargé
	▪ Le niveau de l'huile hydraulique a baissé en dessous du niveau minimum.	▪ Contrôler le niveau de l'huile hydraulique, rajouter de l'huile si besoin, remédier aux fuites éventuelles
	▪ Le contact radio est brouillé	▪ Rétablir le contact radio
	▪ Perte de pression d'huile au moteur	▪ Augmenter le niveau d'huile moteur
	▪ Dysfonctionnement de l'électronique	▪ Avant de couper le contact regarder à l'écran (fig. 4/5) si un dysfonctionnement est affiché. Y remédier.
▪ L'outil porté s'immobilise ou ne fonctionne plus, un bruit de sifflement retentit	▪ Surcharge de l'outil porté, par des corps étrangers par exemple ou trop d'herbe.	▪ Arrêter immédiatement l'outil porté, couper le moteur, retirer la clé de contact et remédier à la cause. Ensuite, redémarrer le moteur et mettre en marche l'outil porté.

8 Travaux de maintenance prescrits *EVOTRAK*

Remarque : les travaux et intervalles de maintenance concernant le moteur sont indiqués dans les instructions de service ci-jointes relatives au moteur. Si les indications d'intervalles dans les instructions de service du moteur divergent de nos propres indications, appliquer les intervalles les plus courts.

8.1 Plan de maintenance

8.1.1 Tous les jours, toutes les heures ou moins le cas échéant

1er Nettoyer la crépine d'aspiration de l'air de refroidissement du moteur (fig. 3/3)
2e Nettoyer la grille d'aspiration de l'air de refroidissement du radiateur à huile sur le capot (fig. 3/10).
3e Nettoyer le radiateur à huile (fig. 11/2).

8.1.2 Après les 8 premières heures de service

1er Resserrer toutes les vis, conduites hydrauliques et flexibles ainsi que les huit vis de blocage pour l'attelage du train de roulement à chenilles (**100 Nm**).
2e Graisser le train de roulement à chenilles (6 graisseurs de chaque côté) (fig. 19)
3e Contrôler le niveau d'huile hydraulique, compléter si besoin.
4e Souffler de l'air comprimé dans le radiateur à huile.
5e Nettoyer entièrement la machine à l'air comprimé.
6e Nettoyer la cartouche de filtre à air.
7e Contrôler la tension des chenilles, retendre si besoin (fig. 19)

8.1.3 Toutes les 8 heures de service

1er Purger et nettoyer le radiateur à huile.
2e Contrôler le niveau d'huile hydraulique, compléter si besoin.
3e Contrôler le niveau d'huile du moteur, compléter si besoin.
4e Nettoyer entièrement la machine à l'air comprimé.
Important : moteur, collecteur d'échappement, composants hydrauliques
5e Nettoyer la cartouche de filtre à air.

8.1.4 Après les 50 premières heures de service

1er Vidanger l'huile hydraulique.
2e Remplacer le filtre de l'huile hydraulique.
3e Vidanger l'huile moteur.
4e Changer le filtre à huile du moteur.
5e Graisser le train de roulement à chenilles (6 graisseurs de chaque côté) (fig. 19).
6e Contrôler la tension des chenilles, retendre si besoin (fig. 19).
7e Nettoyer la cartouche de filtre à air. Remplacer la cartouche du filtre à air le cas échéant.
8e Enlever la saleté accumulée au cadre principal (fig. 18).

8.1.5 Toutes les 50 heures de service

1er Vérifier si la machine a des fuites et si des vis sont desserrées.
2e Vidanger l'huile moteur.
3e Graisser le train de roulement à chenilles (6 graisseurs de chaque côté) (fig. 19).
4e Contrôler la tension des chenilles, retendre si besoin (fig. 19).
5e 8 vis de blocage pour l'attelage du train de roulement à chenilles (**100 Nm**).
6e Enlever la saleté accumulée au cadre principal (fig. 18).

Toutes les 100 heures de service
1er Démonter le carter du ventilateur et nettoyer les ailettes.
2e Nettoyer le radiateur à huile du moteur.
3e Remplacer la cartouche de filtre à air.
4e Remplacer le filtre d'huile moteur.
5e Remplacer le filtre de carburant.

8.1.6 Toutes les 200 heures de service ou au moins une fois par an

1er Vidanger l'huile hydraulique.
2e Remplacer le filtre d'huile hydraulique.
3e Vérifier l'état de la bougie et l'écartement des électrodes (0,76 mm), régler le cas échéant.

8.2 Travaux de maintenance

8.2.1 Nettoyer la crépine d'aspiration pour l'air de refroidissement et le radiateur du moteur

1er Réduire le régime moteur au ralenti, laisser tourner env. 1 minute au ralenti puis arrêter le moteur.
2e Nettoyer la crépine d'aspiration (fig. 10/1).

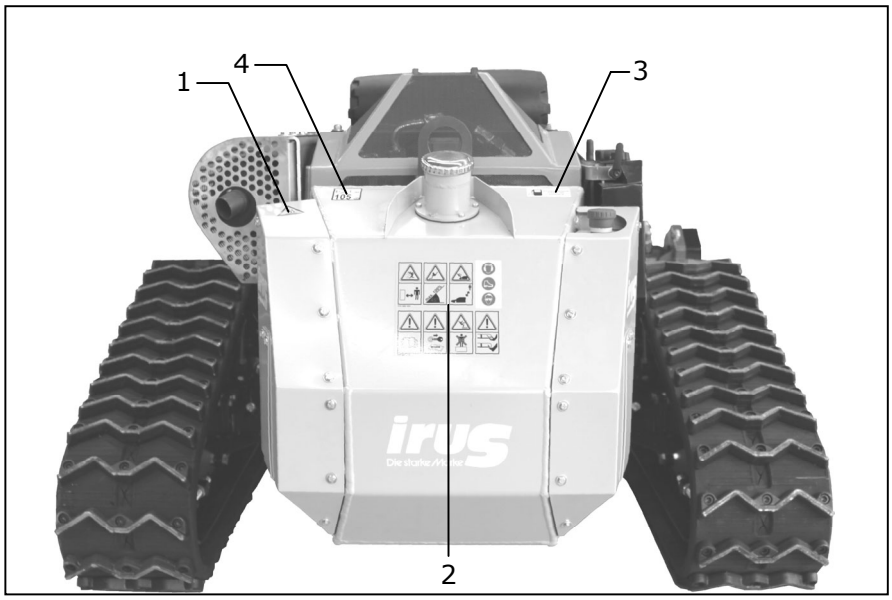

1 Autocollant : surface brûlante
2 Avertissements, symboles de sécurité
3 Autocollant type de carburant
4 Autocollant niveau sonore

Figure 9: ***EVOTRAK*** vu de l'arrière

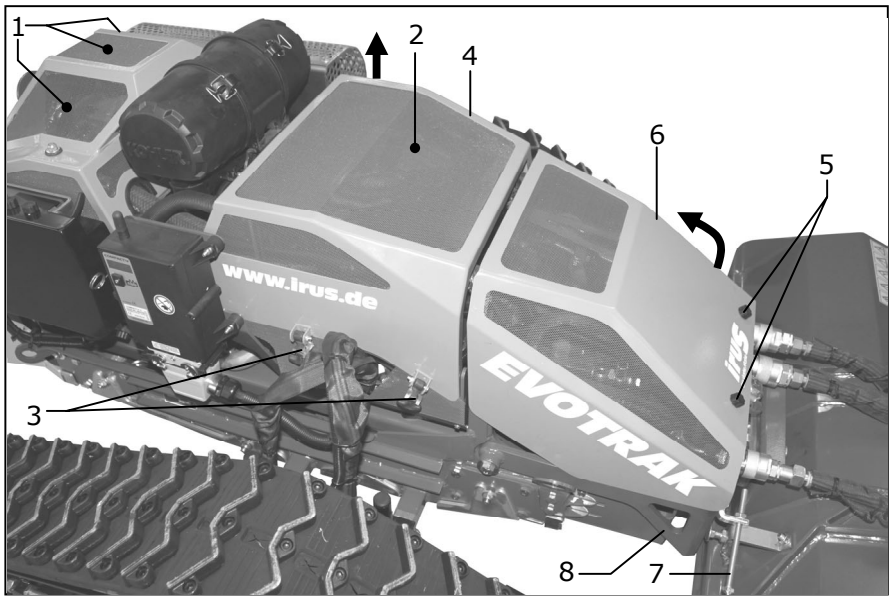

1 Surface d'aspiration de l'air de refroidissement moteur
2 Surface d'aspiration de l'air de refroidissement hydraulique
3 Attaches en caoutchouc du capot
4 Capot d'aspiration milieu
5 Molettes
6 Capot avant
7 Tige filetée avec ressort de rappel pour suspension pendulaire
8 Console

Figure 10

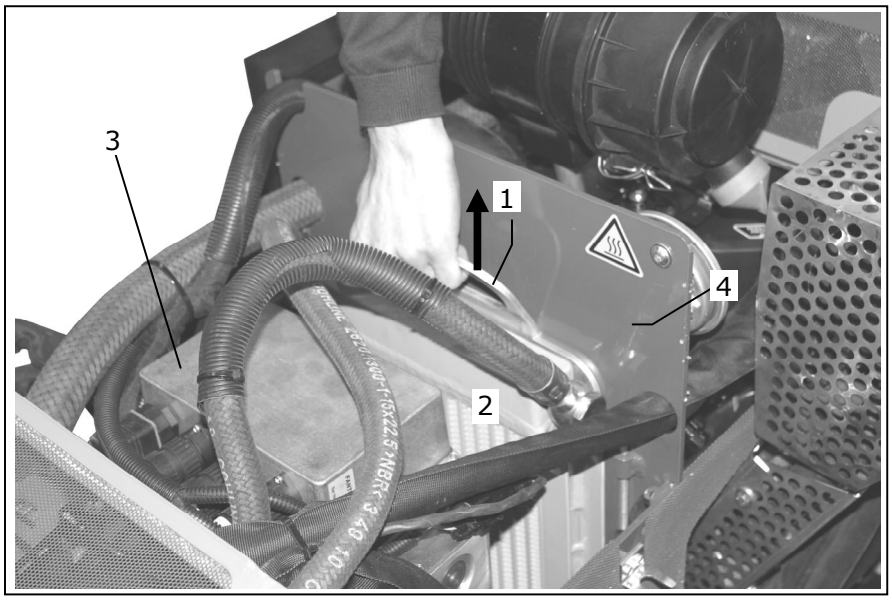

1 Poignée pour retirer le radiateur à huile
2 Radiateur à huile
3 FANTRONIC
4 Klaxon

Figure 11: ***EVOTRAK*** avec capot d'aspiration retiré

8.2.2 Nettoyer la grille d'aspiration de l'air de refroidissement du radiateur à huile sur le capot

1. La surface d'aspiration (10/2) de l'air de refroidissement doit toujours rester exempte de résidus de végétaux et de saletés.

8.2.3 Nettoyer le radiateur à huile et la machine à l'air comprimé

1. Souffler l'air comprimé de l'extérieur dans la machine.
2. Après avoir décroché les deux attaches en caoutchouc de chaque côté (fig. 10/3) retirer par le haut le capot d'aspiration (fig. 10/4).
   Attention :
   arrêter le moteur et couper le contact avant de retirer le capot d'aspiration !
3. Tirer vers le haut le radiateur à huile (fig. 11/2) au moyen de la poignée (fig. 11/1).
4. Souffler de l'air comprimé dans le radiateur à huile (fig. 12/1).
5. Avant de remonter le radiateur à huile souffler également de l'air comprimé à l'intérieur de toute la machine.
6. Réintroduire le radiateur à huile dans les coulisses de guidage prévues à cet effet et l'enfoncer.
7. Remettre en place le capot d'aspiration et accrocher les quatre attaches en caoutchouc.
   Attention :
   - Durant toute l'opération le moteur doit être arrêté et le contact coupé (risque d'accident) !
   - Si la machine est chaude, il ne faut effectuer de travail qu'avec des gants de protection (risque de brûlure) !

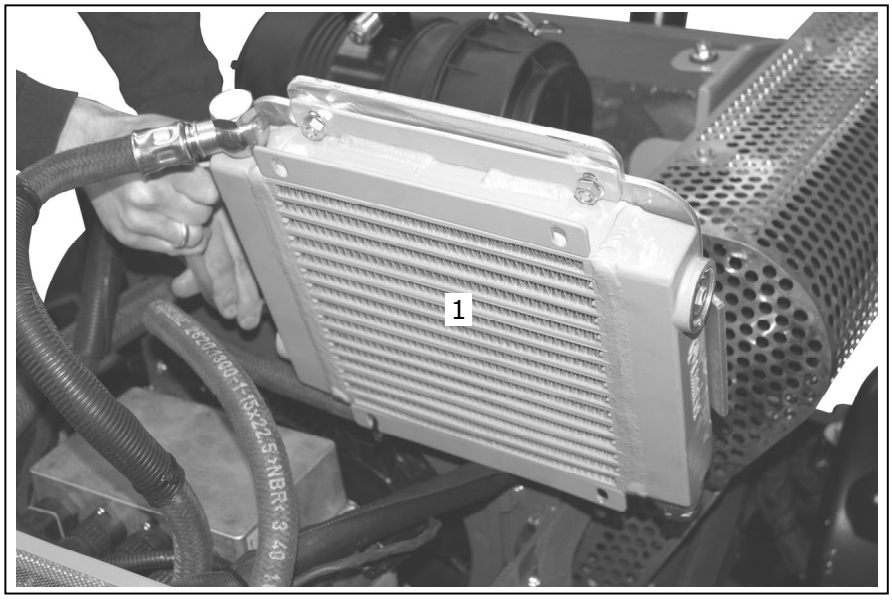

1 Radiateur à huile (huile hydraulique)

Figure 12: Radiateur à huile retiré aux fins de nettoyage

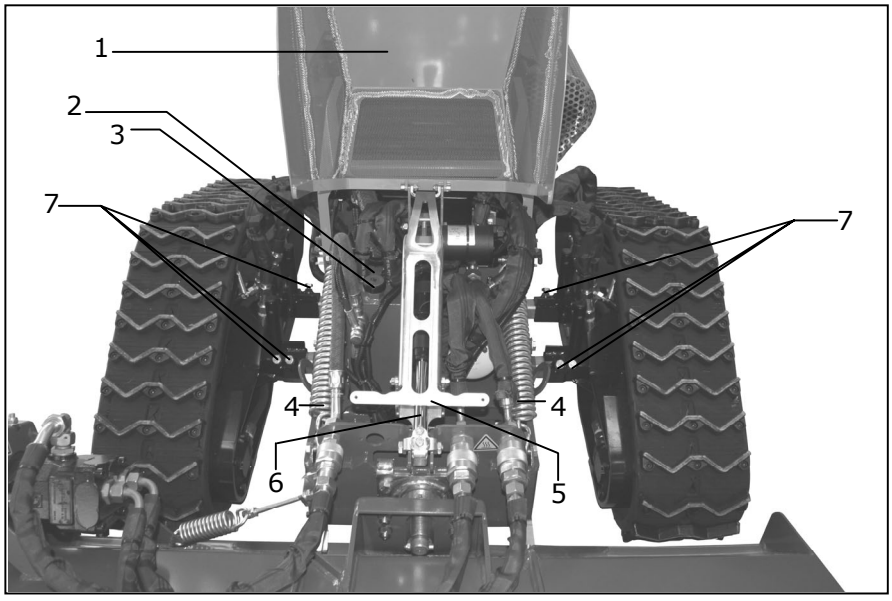

1 Clapet avant ouvert
2 Réservoir d'huile hydraulique
3 Jauge pour huile hydraulique
4 Ressorts de décharge pour outil porté
5 Support de capot
6 Vérin électrique pour soulever l'appareil
7 Vis de blocage pour suspension de train de roulement à chenilles

Figure 13: Vue de devant avec clapet avant ouvert

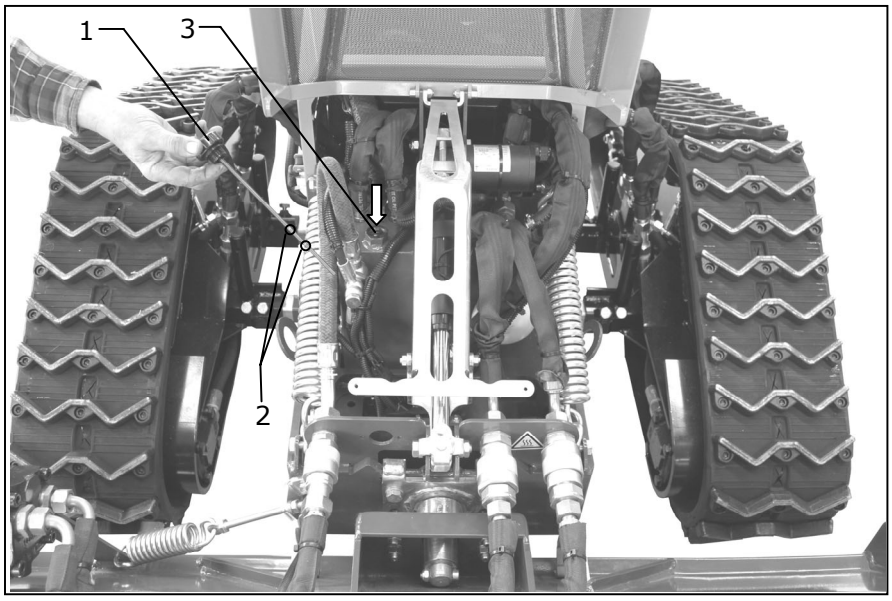

1 Jauge pour huile hydraulique
2 Repère pour huile hydraulique (mini/maxi)
3 Orifice de remplissage

Figure 14: Jauge pour huile hydraulique

8.2.4 Contrôler le niveau d'huile hydraulique, compléter si besoin

1er Relever le capot avant (fig. 10/6) après avoir desserré les deux molettes (fig. 10/5).
Attention :
avant l'ouverture arrêter le moteur et couper l'allumage !
2e Dévisser la jauge à huile (fig. 13/3) et l'essuyer.
3e Remettre la jauge à huile sans la visser. La retirer de nouveau.
4e Le niveau d'huile hydraulique **doit** se situer au repère (fig. 14/2).
5e Si celui-ci est trop bas, remettre de l'huile par l'orifice de remplissage (fig. 14/3) (qualité d'huile : PANOLIN® HLP SYNTH 68). 5 litres Panolin, no art. : 0100 0100 1624
6e Une fois le niveau d'huile rétabli, revisser la jauge à huile, refermer le capot avant (fig. 10/6) et revisser les molettes (fig. 10/5).

Attention :
n'utiliser que de l'huile hydraulique « PANOLIN® HLP SYNTH 68 ». La garantie ne joue pas si d'autres huiles hydrauliques sont utilisées !

1 Levier de serrage
2 Support bloc électronique avec capot

Figure 15

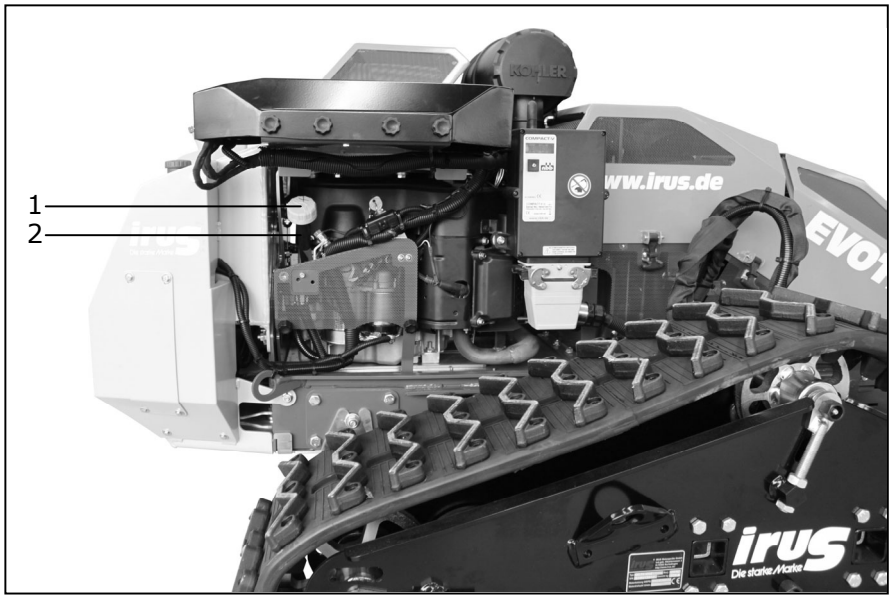

1 Jauge d'huile
2 Tube pour jauge d'huile

Figure 16

8.2.5 Contrôler le niveau d'huile moteur, compléter si besoin

1. Mettre la machine et le moteur en position horizontale.
2. Desserrer les deux contre-écrous (fig. 15/1).
3. Relever complètement le support du bloc électronique (fig. 15/2) et serrer à fond les leviers de serrage (fig. 15/1) (cf. fig. 16).
4. Nettoyer proprement autour de la jauge d'huile.
5. Dévisser la jauge d'huile (fig. 16/1) et la retirer, l'essuyer avec un chiffon propre et la remettre en place.
6. Revisser la jauge d'huile. Le niveau d'huile doit être au repère supérieur. Si ce n'est pas le cas, remettre de l'huile moteur (SAE 5W-40 Longlife).
   Remarque :
   le remplissage de l'huile se fait par le tube de la jauge d'huile (fig. 16/2).

7. Quand le bon niveau d'huile est atteint, remettre en place dans le tube la jauge d'huile et la revisser.
8. Desserrer à nouveau les leviers de serrage, rabattre le support de bloc électronique puis serrer à fond les deux leviers.
   Attention :
   il faut absolument veiller à ce que le bloc électronique soit entièrement enfoncé au moteur et que les leviers de serrage soient serrés à fond !
   Remarque :
   veillez également au mode d'emploi du constructeur du moteur.
   Huile moteur 5 l (SAE 5W-40 Longlife), no art. : 0100 0100 1006.

8.2.6 Nettoyage et remplacement du filtre à air

1. Desserrer les deux attaches (fig. 6/6) et retirer avec précaution le couvercle du filtre à air (fig. 6/7).
2. Retirer et nettoyer la cartouche du filtre à air. Pour cela tapoter doucement à l'extrémité de la cartouche avec le manche d'un tournevis.
3. Si la cartouche du filtre à air est très encrassée ou endommagée, la remplacer.
4. Avant de remplacer la cartouche du filtre à air, nettoyer à fond l'intérieur du réceptacle et le couvercle du filtre à air.
5. Remettre le couvercle du filtre à air et fixer avec les attaches.

Attention :
ne pas laver la cartouche du filtre à air. Ne pas utiliser de solvants. Même l'air comprimé peut endommager la cartouche ! Ne pas huiler la cartouche.
Remarque :
veillez également au mode d'emploi du constructeur du moteur.
Cartouche de filtre à air, no art. 6400 0250 8301
Cartouche de sécurité, no art. 6400 0250 8304

8.2.7 Vidanger l'huile moteur et changer le filtre à huile du moteur

1. Aspirer l'huile moteur par le tube de la jauge d'huile (cf. 8.2.5 Contrôler le niveau d'huile).
   Remarque :
   s'il n'est pas possible d'aspirer l'huile, l'huile peut être vidangée en dévissant la vis de purge (fig. 17/2). Après la vidange, resserrer la vis de purge à 13,6 Nm.
2. Desserrer le filtre à huile moteur (fig. 17/1).
3. Enduire d'huile moteur le joint en caoutchouc au nouveau filtre à huile moteur.
4. Visser à la main le nouveau filtre à huile moteur. Dès que le joint d'étanchéité repose, tourner encore 3/4 de rotation (serrer à fond) le filtre à huile moteur.
5. Verser lentement l'huile moteur fraîche (SAE 5W-40 Longlife) par le tube de la jauge d'huile.
6. Démarrer le moteur et laisser tourner durant env. cinq minutes, arrêter le moteur et vérifier après env. trois minutes le niveau d'huile moteur à la jauge (cf. 8.2.5 Contrôler le niveau d'huile moteur, compléter si besoin).

Remarque :
veillez également au mode d'emploi du constructeur du moteur.
Quantités d'huile :
- avec filtre : env. 1,8 litre
- sans filtre : env. 1,6 litre
Huile moteur 5 l (SAE 5W-40 Longlife, huile 100% synthétique), no art. : 0100 0100 1006.
Filtre à huile moteur, no art. : 1100 0049 2932
Attention :
l'huile usagée constitue un déchet dangereux et également une matière première précieuse. Il faut donc la récupérer dans un récipient adéquat pour la faire recycler. Ne jamais laisser l'huile usagée s'infiltrer dans le sol ni dans les canalisations !

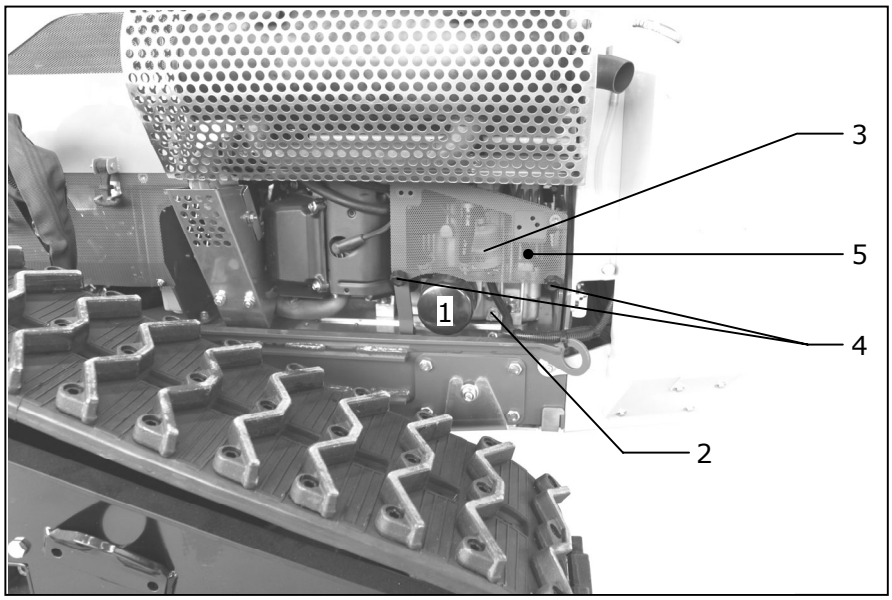

1 Filtre d'huile moteur
2 Vis de purge d'huile pour huile moteur
3 Filtre à carburant
4 Molette
5 Grille de protection

Figure 17

8.2.8 Remplacer le filtre à carburant (avec moteur à l'arrêt)

1. Décrocher la grille de protection (fig. 17/5) après avoir desserré les deux molettes.
2. Déconnecter le flexible d'alimentation au carburant à l'aide d'une pince.
3. Placer sous le filtre à carburant une cuve adéquate de grande surface.
4. Détendre et repousser les deux serre-flexibles à l'aide d'une pince.
5. Retirer les deux flexibles du filtre.
6. Replacer les flexibles au nouveau filtre er les fixer avec les serre-flexibles.
7. Raccrocher la grille de protection et visser les deux molettes.

8.2.9 Vidanger l'huile hydraulique et remplacer le filtre

1. Dévisser le bouchon de vidange d'huile pour purger l'huile.
   Attention :
   l'huile usagée constitue un déchet dangereux et également une matière première précieuse. Il faut donc la récupérer dans un récipient adéquat pour la faire recycler. Ne jamais laisser l'huile usagée s'infiltrer dans le sol ni dans les canalisations !
2. Nettoyer et revisser le bouchon de vidange d'huile.
3. Le filtre d'huile hydraulique n'est accessible que par le haut ; pour cela il faut ouvrir le capot avant (fig. 13/1).
4. Mettre le contact et établir le contact radio.
5. Soulever complètement la mulcheuse à fléaux.
6. Placer un cric sous la mulcheuse à fléaux et la soulever légèrement jusqu'à cde que le ressort de décharge soit détendu (fig. 13/4).
7. Dévisser à l'aide d'une clé le filtre à huile hydraulique.
8. Enduire d'huile moteur le joint en caoutchouc au nouveau filtre à huile hydraulique.
9. Visser à la main le nouveau filtre à huile hydraulique. Dès que le joint d'étanchéité repose sur le réceptacle du filtre, tourner encore 3/4 de rotation (serrer à fond) le filtre à huile hydraulique.
10. Raccrocher le ressort de décharge et resserrer l'écrou.
11. Abaisser et retirer le cric.
12. Verser de l'huile hydraulique fraîche (cf. 8.2.4 Contrôler le niveau d'huile hydraulique, compléter si besoin).

Attention :
ne verser que de l'huile hydraulique PANOLIN® HLP SYNTH 68 !
Remarque :
huile hydraulique 5 l (PANOLIN® HLP SYNTH 68), no art. 0100 0100 1624

13. Dès que le niveau d'huile correct est atteint (fig. 14/2) à la jauge (fig. 13/3), démarrer le moteur et le laisser tourner durant deux minutes.
14. Arrêter ensuite le moteur et vérifier à nouveau le niveau d'huile ; réajuster le cas échéant pour que le niveau d'huile se situe au repère de la jauge.
15. Vérifier l'étanchéité.

8.2.10 Fusibles

L'ensemble de l'alimentation électrique de la machine est protégé par un fusible (fig. 5/4).

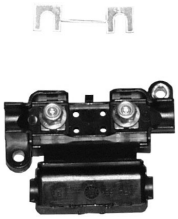

Fusible de rechange adapté :
no art. 0170 0053 5206

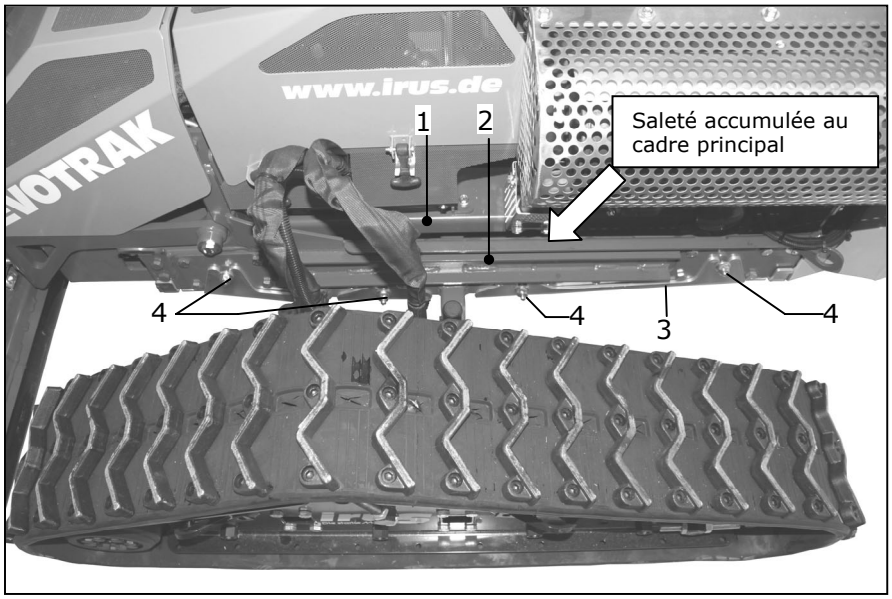

1 Cadre pivotant
2 Cadre principal
3 Tôle de protection du sol
4 Ecrous pour tôle de protection du sol

Figure 18

8.2.11 Enlever la saleté accumulée au cadre principal

Remarque :
la saleté accumulée et les résidus végétaux se nettoient en soufflant, en aspirant ou en purgeant. Pour purger il faut retirer la tôle de protection du sol. Pour cela procédez comme suit :

1. desserrer les quatre écrous à six pans à gauche et à droite (fig. 18/4) ;
2. retirer la tôle (fig. 18/3) à l'aide d'un pied de biche ou d'un gros tournevis ;
3. tirer vers l'arrière la tôle encrassée sous la machine et retirer les saletés ;
4. poser la tôle sur un transpalette et la pousser par l'arrière sous la machine ;
5. soulever la tôle à l'aide du transpalette (veiller au bon positionnement) ;

6. resserrer à fond les quatre écrous à six pans à droite et à gauche.

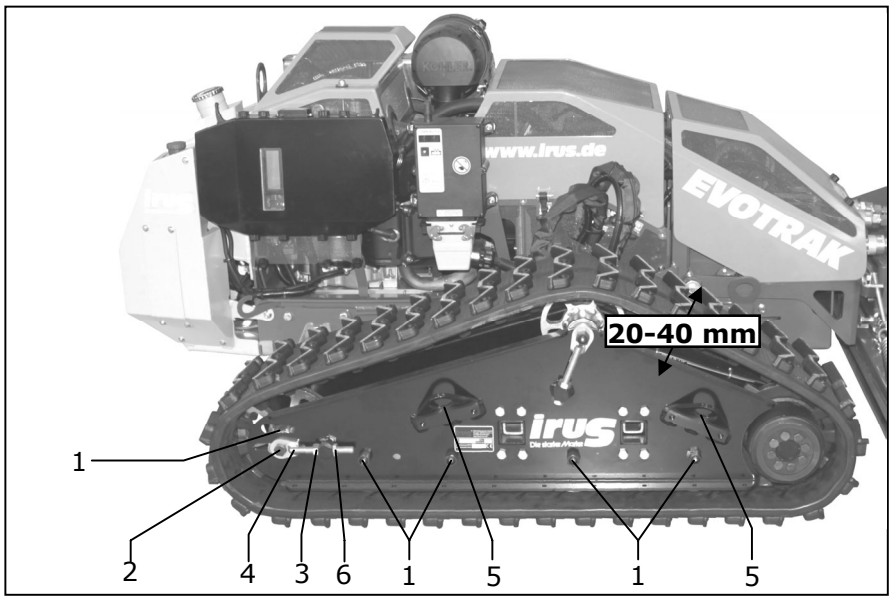

1 6 graisseurs
2 Vis de blocage
3 Écrou tendeur
4 Tendeur de chaîne
5 Anneaux de chargement, d'amarrage et de remblai
6 Contre-écrou

Figure 19

8.2.12 Lubrifier le train de roulement à chenilles (toutes les 50 heures de service)

1. Lubrifier de chaque côté du train de roulement à chenilles les six graisseurs (fig. 19/1) en injectant de la graisse à roulement de qualité à deux trois reprises à l'aide de la pompe à graisse.
Remarque :
pour pouvoir lubrifier le graisseur au galet arrière, la machine doit être légèrement déplacée le cas échéant en marche avant ou arrière car le graisseur est solidaire de la roue.

8.2.13 Retendre les chaînes des chenilles

1. Desserrer la vis de blocage (fig. 19/2).
2. Desserrer le contre-écrou (fig. 19/6) à l'intérieur et à l'extérieur du train de roulement à chenilles.
3. Serrer l'écrou tendeur (fig. 19/3) uniformément à l'intérieur comme à l'extérieur jusqu'à ce que le tendeur (fig. 19/4) tende la chaîne.
4. Resserrer à fond la vis de blocage (fig. 19/2) (**190 Nm**).
5. Resserrer à fond les contre-écrous (fig. 19/6).

Remarque :
la chaîne est bien tendue si elle se laisse relever et abaisser entièrement de 20 à 40 mm (cf. fig. 19).

8.2.14 Montage de clous

1. Dévisser à l'aide d'une clé mâle coudée (8) les trois vis à six pans creux (fig. 20/2) pour enlever une entretoise métallique (fig. 20/1) sur deux montées en série.
2. A ces emplacements libérés, fixer à la place un clou (fig. 20/4) à l'aide des vis hexagonales (fig. 20/3) fournies avec le jeu de clous (**70 Nm**).

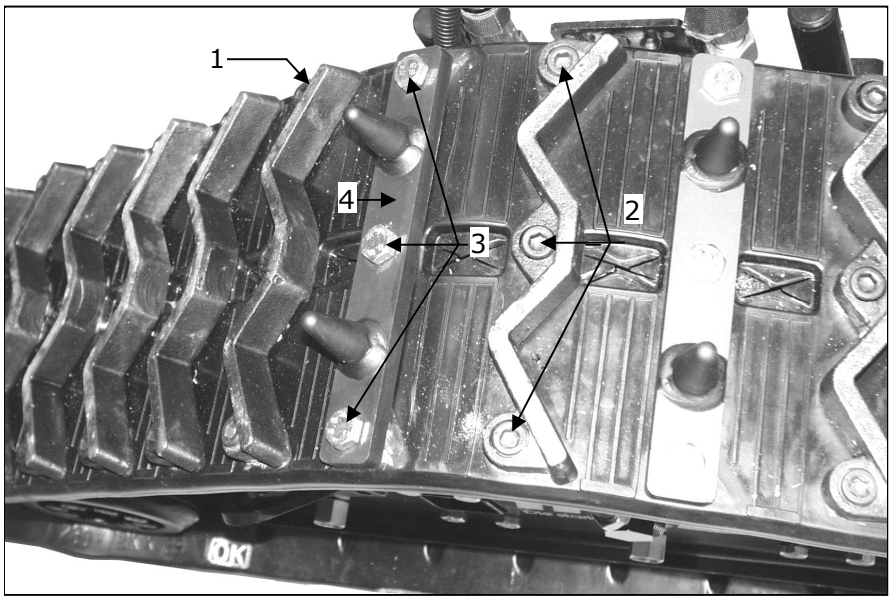

1 Entretoise métallique
2 Vis à six pans creux
3 Vis hexagonale
4 Clou

Figure 20

8.2.15 Montage, démontage et application des caoutchoucs de transport

Les caoutchoucs de transport sont utilisés pour le passage de zones fragiles (rues, places, véhicules de transport, etc.) afin de ne pas les endommager avec les clous.

1. Monter les caoutchoucs de transport (fig. 21/1) sur les clous (fig. 21/2) (veiller au cône des trous) et appuyer à fond.
2. Rouler ensuite lentement. Le propre poids de la machine permet de fixer les caoutchoucs de transport.
3. Le démontage se fait à l'aide d'un levier ou d'un gros tournevis en dégageant le caoutchouc de transport (cf. fig. 22).

Attention :
les caoutchoucs de transport doivent être absolument démontés avant le travail à proprement parler ; ils ne sont destinés qu'au transport et ne sont pas conçus pour le travail avec la machine.

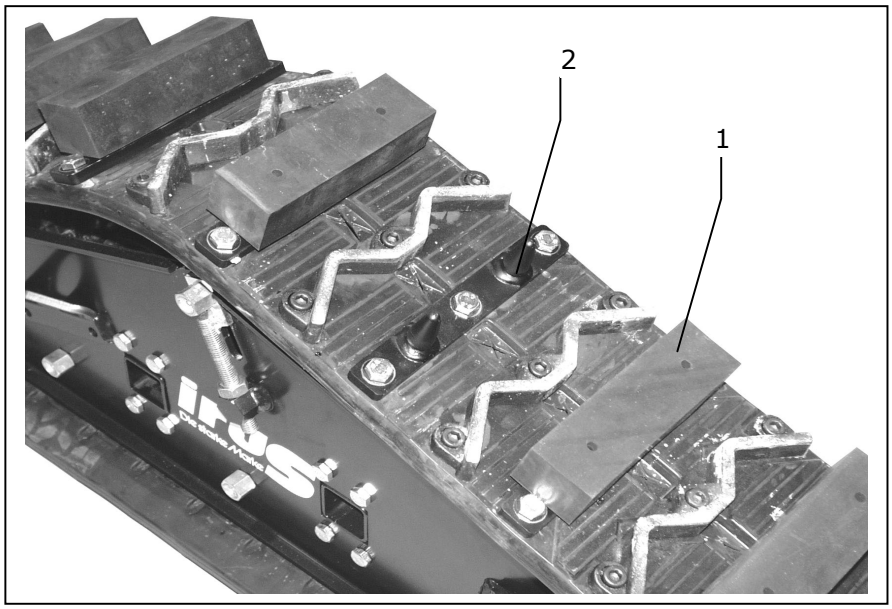

1 Caoutchouc de transport
2 Clou

Figure 21

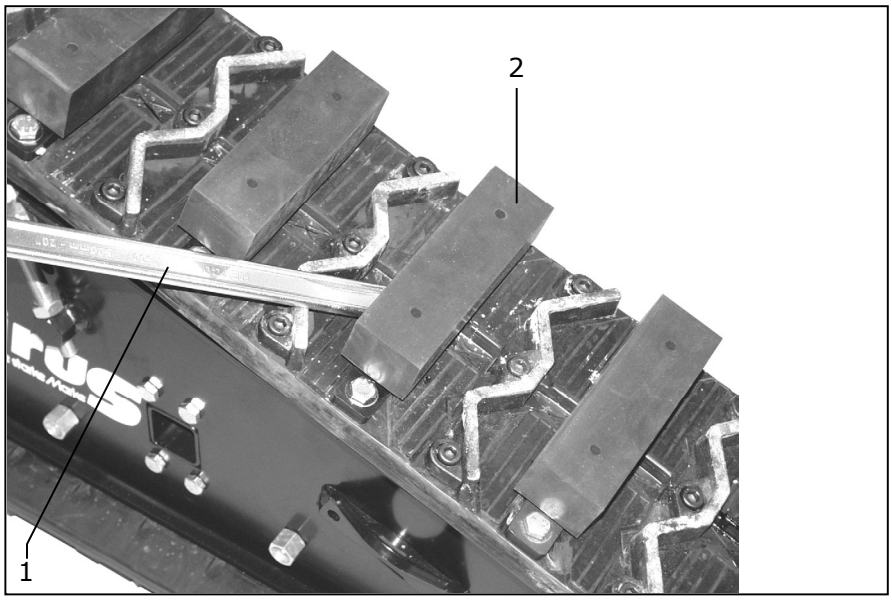

1 Levier
2 Caoutchouc de transport

Figure 22

8.2.16 Remorquage/sauvetage de la machine

S'il faut remorquer la machine, procéder comme suit :

1. Ouvrir les soupapes de course libre (fig. 23/1) à gauche et à droite au train de roulement à chenilles en les tournant de 90°. Ceci permet de séparer le train de roulement à chenilles du circuit d'huile hydraulique de la machine. Les trains de roulement peuvent ensuite tourner librement.

8.2.17 Blocage de la machine pour le transport et le chargement avec une grue

La machine dispose de chaque côté à l'extérieur sur les trains de roulement à chenilles de deux anneaux (fig. 19/5) servant à l'amarrage de la machine pour son transport et chargement avec une grue. Ils sont spécialement destinés à cette fin.

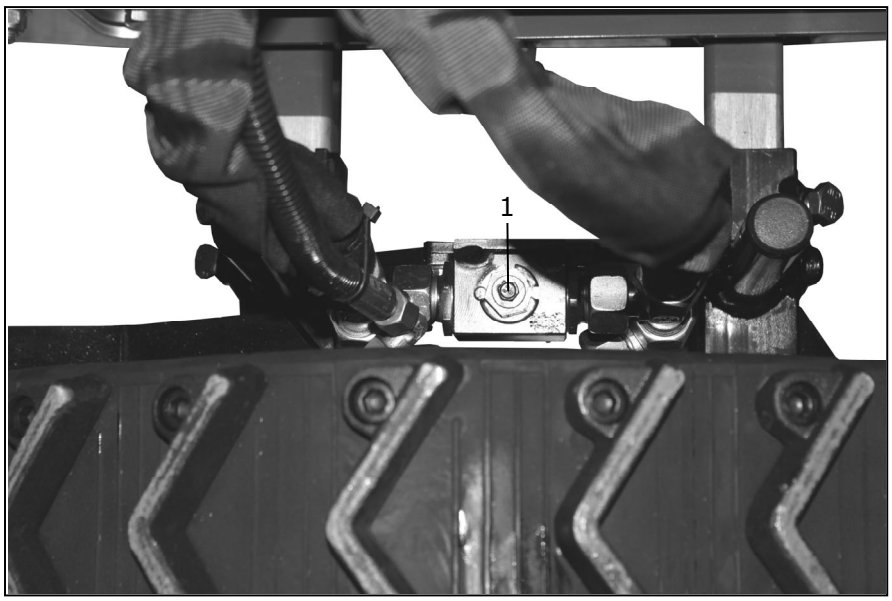

1 Soupape de course libre

Figure 23